



Rapport annuel - Annual report

2015







LA BANQUE DE REFERENCE AU BURUNDI

Bienvenue au Burundi, Bienvenue à la BCB!

La Banque de Crédit de Bujumbura S.M. (BCB) est la première banque qu'a connue le Burundi (1922). C'est une Banque avec un capital à participation locale (45%) et internationale (55%).

Elle est membre du réseau BANK OF AFRICA opérant dans 16 pays africains ainsi qu'en France et dont la majorité du capital est détenue par la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE Bank).

Elle opère actuellement dans 27 points de vente à travers tout le pays et dispose de presqu'autant de guichets automatiques de banque (GABs). Elle dispose également d'un Centre d'Affaires dédié à la clientèle « entreprises » où cette dernière est servie dans de meilleures conditions.



En plus des produits classiques bancaires à savoir l'épargne et le crédit avec les activités connexes y relatives, la BCB met à la disposition de sa clientèle des produits tels que:

- le B-WEB (l'internet banking),
- le B-Phone (le Phone banking),
- la carte VISA TOUCAN,
- la carte SESAME utilisable sur les guichets automatiques de banque (GABs/ATMs).

La préoccupation de la BCB est l'entière satisfaction de ses clients.













5, Bd. Patrice Emery Lumumba - B.P. 300 Bujumbura-BURUNDI - Tél. (+257) 22 20 11 11 - Fax. (+257) 22 20 11 15 - E-mail : info@bcb.bi R.C : 15560 - NIF : 4000004509 - Capital : 15 500 000 000 BIF - SWIFT : BCRBBIBI - Site web : www.bcb.bi





Sommaire

Table of contents

Le Groupe BANK OF AFRICA

Présentation du Groupe BANK OF AFRICA*	6-7
Le Groupe BMCE BANK *	8-9
Produits & Services disponibles*	10-11

Rapport d'activité de la Banque de Crédit de Bujumbura S.M. (BCB)

Banque de Crédit de Bujumbura S.M. (BCB) Activity Report

Produits disponibles à la BCB*	13
Le mot de la Direction Générale	14-17
Comments from the General Management	
Faits marquants 2015	18
Highlights 2015	
Chiffres-clés au 31/12/2015	19
Key figures on 31/12/2015	
Engagements citoyens de la Banque*	20-21
Conseil d'Administration & Capital	22
Board of Directors & Capital	
Le Mot du Président du Conseil d'Administration	24-27
Comments from the Chairman of the Board of Directors	
Rapport du Conseil d'Administration	28-37
Report by the Board of Directors	
Rapport du Commissaire aux Comptes*	38
Bilan comparé des deux derniers exercices	40
Balance sheet for the last two financial years	
Resultat comparé des deux derniers exercices	41
Income statement for the last two financial years	
Résolutions*	42-50
Resolutions	
Annexes*	51-68

^{*} French only

Le Groupe BANK OF AFRICA

Un réseau puissant

- Près de 6 000 personnes au service de plus d'un million de clients.
- Plus de 500 sites d'exploitation et de production dédiés, dans 18 pays.
- Un parc de Guichets Automatiques Bancaires et de Terminaux de Paiement Électronique, près de 700 unités, en expansion continue.
- Près de 2 700 000 comptes bancaires.

Une offre étendue et diversifiée

- Une gamme complète de produits bancaires et financiers.
- Une offre attractive en matière de bancassurance.
- Des solutions adaptées à tous les problèmes de financement.
- Une ingénierie financière performante.

Un partenaire banquier de référence, BMCE Bank,

appartenant à un grand groupe financier marocain, FinanceCom.

Des partenaires stratégiques, dont :

- PROPARCO
- SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (SFI GROUPE BANQUE MONDIALE)
- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD)
- SOCIÉTÉ FINANCIÈRE NÉERLANDAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT (FMO)
- SOCIÉTÉ BELGE D'INVESTISSEMENT POUR LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT (BIO).

Une expérience africaine unique

Un développement continu depuis plus de 30 ans.

(*) Chiffres au 31/12/2015.

Cinq Zones économiques

- **UEMOA**
- CEDEAO
- EAC
- COMESA
- SACD

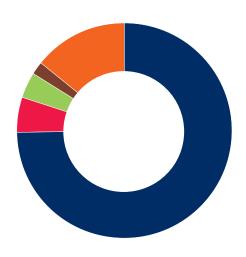
Comptes consolidés du Groupe BANK OF AFRICA

- 1 Euro = 655,957 F CFA au 31/12/2015.
- Résultat Net part du Groupe : 56 millions d'euros.
- Produit Net Bancaire: 454 millions d'euros.
- Total Bilan : 7 201 millions d'euros.
- Capitaux Propres part du Groupe : 440 millions d'euros.
- Dépôts : 4 683 millions d'euros.
- Crédits: 3 498 millions d'euros.

Actionnariat du Groupe BANK OF AFRICA

Au 31/12/2015

BMCE Bank	74,97 %
FMO	5,18 %
PROPARCO	3,84 %
BIO	2,09 %
Autres	13,92 %



Chiffres au 31/12/2015.

Plus de 30 ans de croissance et d'expansion

Réseau Bancaire*

1983 MALI

16 Agences et 1 Centre d'Affaires à Bamako.

11 Agences régionales et 25 Bureaux de proximité.

1990 BÉNIN

22 Agences, 1 Centre d'Affaires et 2 Guichets portuaires à Cotonou.

22 Agences régionales.

1994 NIGER

Créée en 1989 : NIGERIAN INTERNATIONAL BANK (NIB). Intégrée au Réseau BOA en 1994.

15 Agences et 1 Centre d'Affaires à Niamey.

11 Agences régionales.

1996 CÔTE D'IVOIRE

Créée en 1980 : BANAFRIQUE.

Intégrée au Réseau BOA en 1996.

18 Agences et 1 Centre d'Affaires à Abidjan.

8 Agences régionales et 2 Bureaux de proximité.

1998 BURKINA FASO

22 Agences et 1 Centre d'Affaires à Ouagadougou.22 Agences régionales.

1999 MADAGASCAR

Créée en 1989 : BANKIN'NY TANTSAHA MPAMOKATRA (BTM) / Banque nationale pour le développement rural.

Intégrée au Réseau BOA en 1999.

24 Agences et 1 Centre d'Affaires à Antananarivo.64 Agences et 1 Centre d'Affaires régionale.

2001 SÉNÉGAL

19 Agences, 1 Centre d'Affaires et 1 bureau WU à Dakar. 12 Agences régionales et 1 bureau WU en Région.

2004 BANQUE DE L'HABITAT DU BÉNIN

1 Agence à Cotonou.

1 Agence à Abomey-Calavi

2004 KENYA

Créée en 1981 : sous forme de succursale BANQUE INDOSUEZ > CRÉDIT AGRICOLE-INDOSUEZ > CALYON. Intégrée au Réseau BOA, sous forme de filiale de droit kenyan, en 2004.

25 Agences et 1 Centre d'Affaires à Nairobi.

15 Agences régionales et 1 Centre d'Affaires à Mombasa.

2006 OUGANDA

Créée en 1985 : SEMBULE INVESTMENT BANK Ltd > ALLIED BANK. Intégrée au Réseau BOA en 2006. 20 Agences et 1 Centre d'Affaires à Kampala. 15 Agences régionales.

2007 TANZANIE

Créée en 1995 : EURAFRICAN BANK - TANZANIA Ltd (EBT). Intégrée au Réseau BOA en 2007.

11 Agences et 1 Centre d'Affaires à Dar es Salaam.

11 Agences régionales.

2008 BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA

Créée en 1909 à Bruxelles : BANQUE DU CONGO BELGE (BCB). 1922 : Agence BCB à Usumbura, Burundi. 25 juillet 1964 : BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA, S.M. (BCB). Intégrée au Réseau BOA en 2008. 8 Agences, 1 Centre d'Affaires et 5 Guichets à Bujumbura.

12 Agences et 1 Guichet en province.

2010 RDC

8 Agences à Kinshasa.

2 Agences régionales.

2010 DJIBOUTI

Créée en 1908 : BANQUE INDOSUEZ MER ROUGE (BIMR). Intégrée au Réseau BOA en 2010. 6 Agences et 1 Guichet à Djibouti.

2011 GHANA

Créée en 1999 : AMALBANK. Intégrée au Réseau BOA en 2011. 14 Agences et 1 Centre d'Affaires à Accra. 5 Agences régionales.

2013 TOGO

8 Agences et 1 Centre d'Affaires à Lomé.

2014 ÉTHIOPIE

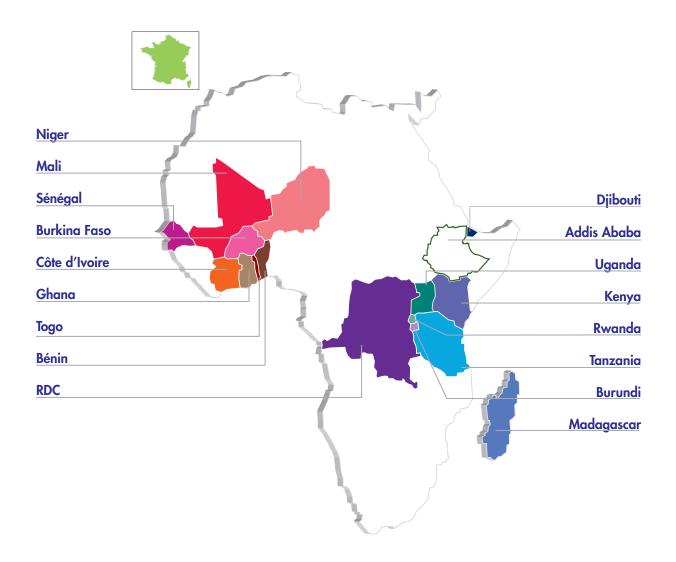
1 Bureau de représentation à Addis Abeba, rattaché à BOA à Djibouti.

2015 RWANDA

Créée en 2003 : AGASEKE BANK. Intégrée au Réseau BOA en 2015. 6 Agences et 2 Guichets à Kigali

5 Agences régionales

Présence du Groupe



Filiales

2002 AÏSSA

Siège social à Cotonou.

2002 AGORA

Siège social à Abidjan.

2004 ATTICA

Siège social à Abidjan.

2010 BOA-FRANCE

- 3 Agences à Paris.
- 1 Agence à Marseille.

Autres structures

1999 FONDATION BANK OF AFRICA

Présente dans de nombreux pays où le Groupe est implanté.

2000 GIE GROUPE BANK OF AFRICA

Bureau de représentation du Groupe à Paris, France.

(*) Réseau BANK OF AFRICA au 31/12/2015.

Le Groupe BMCE BANK

Le Groupe BMCE BANK OF AFRICA

Le groupe bancaire marocain le plus orienté vers l'international

- Implantation dans 31 pays.
- Plus de 1 200 agences.
- Plus de 5 millions de clients.
- Près de 12 800 collaborateurs.

Un groupe bancaire universel et multi-enseignes

■ BMCE Bank S.A.

- Banque des Particuliers & Professionnels.
- Banque de l'Entreprise.

Activités de Banque d'Affaires

- BMCE Capital S.A.
- BMCE Capital Bourse.
- BMCE Capital Gestion.

Activités à l'international

Activité africaine :

- BANK OF AFRICA: 74,97 %.
- BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU MALI: 32,38 %.
- LA CONGOLAISE DE BANQUE : 37 %.

Activité européenne :

• BMCE International Holding.

Services financiers spécialisés

- MAROC FACTORING: Affacturage (100%).
- SALAFIN : Crédit à la consommation (74,76 %).
- MAGHREBAIL: Leasing (52,47%).
- EULER HERMES ACMAR : Assurance-crédit (20 %).
- RM EXPERTS: Recouvrement (100 %).

Autres activités

- LOCASOM: location de voitures (97,39 %).
- CONSEIL INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT : Bureau d'études (38,9 %).
- EURAFRIC INFORMATION: Ingénierie informatique (41 %).

Chiffres au 31/12/2015

Performances du Groupe BMCE Bank

Chiffres au 31/12/2015.1 Euro = 10,783 MAD au 31/12/2015.

Comptes consolidés 2015

• Résultat Net part du Groupe : MAD 1 956 millions

• Produit Net Bancaire: MAD 11 817 millions

• Total Bilan: MAD 279 421 millions

• Capitaux Propres part du Groupe : MAD 17 022 millions.

Dépôts: MAD 178 255 millions.
Crédits: MAD 173 279 millions.

Comptes sociaux 2015

• Résultat Net : MAD 1 304 millions.

• Produit Net Bancaire: MAD 5 374 millions.

• Résultat Brut d'Exploitation : MAD 2 577 millions.

Résultat Net

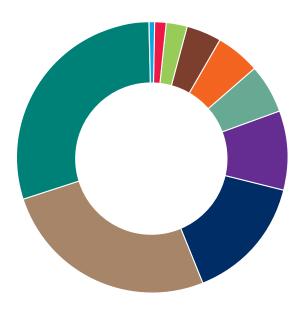
Parts du Groupe par zone géographique au 31/12/2015.

Maroc : 60 %.Afrique : 31 %.Europe : 9 %.

Actionnariat du Groupe BMCE Bank

Au 31/12/2015

SFCM*	0,51%
Personnel BMCE Bank	1,31%
Novo Banco	2,58%
CIMR	4,09%
MAMDA/MCMA	5,14%
FinanceCom*	5,97%
GROUPE CDG	9,55%
Flottant	14,80%
BFCM Groupe CM-CIC	26,21%
RMA Wantanya*	29,84%



^(*) Groupe FinanceCom 36,32%

Produits & services disponibles

dans le réseau francophone du Groupe

Assurances

Assurance Études
Assurance Prévoyance
BOA Protection
Assurance Retraite
Épargne à tirage « CmaChance »

Comptes

Compte Chèque Compte Devises Compte Élite Compte Jeunes

Épargne

Bons de Caisse

Bons du Trésor par Adjudication

Compte Épargne

Compte Épargne+ Compte Épargne Élite

Compte Épargne à Régime Spécial

Dépôt à Terme

FUTURIS pour les jeunes

Plan Épargne Ambition

Plan Épargne Éducation

Plan Épargne Logement

Plan Épargne Pèlerinage

Banque par Internet

B-Web

Services Financiers

par Mobile
Airtel Money
B-Phone & B-SMS
B-Web Smart
MTN Mobile
TigoCash
Orange Money

Monétique

Cartes SESAME & SÉSAME+
Carte Sésame ÉPARGNE
Cartes VISA LIBRA & PROXIMA
Carte VISA Prépayée LIBCARD
Carte VISA Prépayée TUCANA
Carte VISA SELECT
Carte VISA ELECTRON Univers
Carte VISA ELECTRON Essentiel
Carte LION
Cash Advance MASTERCARD







Packages

Pack FONXIONARIA
Pack MON BUSINESS
Pack SALARIA & SALARIA+

Prêts

Avance

Avance RAMADAN

Avance Tabaski

Découvert Autorisé (Automatique)

Mésofinance

Microfinance

Prêt Assurances

Prêt Collectif

Prêt Consommation

Prêt Équipement

Prêt Événements Familiaux

Prêt Habitation

Prêt Immobilier « Prêt Ma Maison »

Prêt Informatique

Prêt Personnel

Prêt Première Installation

Prêt Rechargeable

Prêt Scolarité « Prêt Tous à l'École »

Prêt de fin d'année « Prêt Tous en Fête »

Prêt Véhicule « Prêt Ma Voiture »

Prêt Vitamine

Transferts & Change

BOA Express

Change Manuel

Chèques de Voyage

MoneyGram

Quick Cash

Transfert Flash

Wari

Western Union

Entreprises

Large choix de produits et services à destination :

- des grandes entreprises,
- des PME/PMI,
- des institutions,
- des associations,
- et des professions libérales.

© BOA

Produits & services disponibles

in the BOA English speaking Network

Accounts

Access Account **Business Current Account** Current Account Elite Account Embassy NGO Current Account **Embassy Staff Current Account Executive Current Account** Goodwill Account Mwanariadha Account Personal Current Account Remunerated Current Account Salary Account Single Fee Business Current Account Single Fee Salary Account Trust Account Wakili Current Account

Investment Products

Ambitions / Ambitious Savings Plan Call Deposits Account Chama Account Children Savings Account **Ero Savings Account Executive Savings Account** Family Savings Account Fixed Deposit Account Forexave Account Gold Plus Account Group Savings Account 'VLSA' **Ordinary Savings Account** Premium Plus Account Reward Savings Account School Fees Collection Account Student Account Term Deposit Treasury Bills Vuna Account

Electronic banking

B-Web E-Statement E-tax Payments **Electronic Tuition Payments** Electronic Utility Bill Payments SESAME ATM Card VISA LIBRA Card VISA Prepaid TOUCAN Card VISA PROXIMA Card







Experience real banking at a click

Mobile Financial Services

Airtel Money BANK OF AFRICA Mobile Wallet B-Mobile, B-Phone & B-SMS **B-Web Smart** E-Chama M-Pesa & Tigo Pesa MTN Mobile Money SMS Alert

Packs

EMPLOYEE Pack MY BUSINESS Pack PUBLIC SERVICE Pack

Loans

Bridging Overdraft Home Finance Instant Cash Insurance Premium Finance Mortgage Finance Motor Cycle & Motor Vehicle Loans Overdraft & Temporate Overdraft Personal & Personal Motor Loans **Project Finacing** Salary Advance Scheme Loan School Fees Loan

Transfers & Foreign Exchange

Foreign Exchange Forward Contracts MoneyGram Oceanic Transfert Payment Payment Orders Travellers Cheques Wari

Western Union

Other Products & Services

Bank Cheaue **Utility Bill Payments Custodial Services**

Company Services

The Network also offers a wide range of products and services to: Corporates, SMEs, Organizations, Institutions and Professionals.

© BOA

Rapport d'activité 2015

2015 Activity Report



Tharcisse RUTUMO Administrateur Directeur Général Président du Comité de Direction

Managing Director Chairman of the Executive Committee



Thierry LIENART van LIDTH de JEUDE Administrateur Directeur Général Adjoint Vice-Président du Comité de Direction

Deputy Managing Director Vice-Chairman of the Executive Committee



Le mot de la Direction Générale

L'insécurité consécutive au contexte électoral a fortement touché l'économie du Burundi en général et le secteur bancaire en particulier.

Ainsi, malgré les efforts fournis par le personnel et les organes dirigeants de la BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA S.M. (BCB) en vue d'atteindre les objectifs de rentabilité et de croissance, le total du bilan et les dépôts affichent respectivement une baisse de 6,9% et 11,2% tandis que les prêts nets à la clientèle ont connu une variation négative de 6,2% par rapport à l'exercice précédent. Quant au Produit Net Bancaire (PNB), il affiche un accroissement de 0,9% par rapport à l'exercice antérieur.

Compte tenu du contexte incertain, les investissements ont été limités à ceux qui étaient jugés indispensables à la production. C'est ainsi qu'un espace dédié à la clientèle retail a été aménagé au rez-de-chaussé de l'immeuble abritant le Siège afin d'améliorer la qualité

du service offert à la clientèle. En outre, des Guichets Automatiques de Banque (GAB) ont été installés dans les différentes agences des provinces.

Sur le plan commercial, nous avons mis l'accent sur l'amélioration de la qualité des services offerts à la clientèle. A cet effet, un code de bonne conduite a été rédigé et communiqué à tout le personnel, tandis que des séances de formation et de sensibilisation ont été organisées.

En termes d'innovation, il a été mis en place et généralisé, pour les clients Retail, le découvert automatique sur carte SESAME en vue de désengorger les guichets internes et, en même temps, promouvoir l'utilisation des cartes bancaires.

Au cours de l'année 2016, la Banque envisage de fournir un effort particulier pour améliorer sa rentabilité à travers la mise en place de nouveaux produits répondant aux attentes de la clientèle, la maitrise du risque, l'intensification du recouvrement et la réduction des charges.

Enfin, la Direction Générale exprime sa gratitude à toute la clientèle de la Banque pour sa fidélité et sa confiance.

Quant au
Produit Net
Bancaire
(PNB), il
affiche un
accroissement
de 0,9% par
rapport à
l'exercice
antérieur

De vifs remerciements et sincères félicitations sont adressés à l'ensemble du personnel de la Banque qui, au cours de l'année 2015, s'est donné corps et âme, malgré les multiples embûches, aggravées par l'insécurité qui s'est manifestée notamment par des attaques à main armée dirigées contre certaines agences.

Thierry LIENART van LIDTH de JEUDE

Administrateur Directeur Général Adjoint et Vice-Président du Comité de Direction

Tharcisse RUTUMO

Administrateur Directeur Général et Président du Comité de Direction

Comments from the General Management

Consecutive insecurity to the electoral context heavily impacted Burundi's economy in general and in particular the banking sector.

Thus, despite the efforts of the staff and the governing bodies of the BANQUE DE CREDIT DE BUJUMBURA SM (BCB) to achieve the goals of profitability and growth, total assets and deposits respectively show a decrease of 6.9% and 11.2% while net loans to customers showed a negative variation of 6.2% compared to the previous year. As for the Net Banking Income (NBI), it shows an increase of 0.9% compared to the previous year.

Given the uncertain environment, investments have been limited to those deemed essential to production. Thereby, a space dedicated to retail customers was laid on the ground floor of the Bank Head Office to improve the quality of services offered to them. In addition, Automated Teller Machines Bank (ATMs) have been installed in various branches of the bank up count.

As for the
Net Banking
Income
(NBI), it shows
an increase of
0.9% compared
to the previous
year.

On the commercial side, we have focused on improving the quality of services offered to the customers. Indeed, a code of suitable behavior has been drawn up and communicated to all the bank's staff members, while training and sensitization sessions have been organized. In terms of innovation, it has been established and widespread, for retail customers, automatic overdraft on SESAME card in order to unclog the internal counters and, at the same time, promote the use of bank cards.

During 2016 fiscal year, the Bank intends to make a special effort to improve profitability through the introduction of new products to meet customers' expectations, the risk mastery, the recovery intensification and the expenses reduction.

The Management warmly thanks its customers for their loyalty and their trust.

Lively thanks and sincere congratulations are addressed to all the Bank staff who, in 2015, has given himself soul and body despite many pitfalls aggravated by insecurity which manifested itself namely by armed robbery attacks against some branches.

Thierry LIENART van LIDTH de JEUDE

Deputy Managing Director and Vice Chairman of Executive Committee

Tharcisse RUTUMO

Managing Director and Chairman of Executive Committee

Produits disponibles à la BCB

Comptes

Compte Chèque

Compte Devises

Compte Courant

Épargne

Bons de Caisse

Carnet de dépôt

Dépôt à Terme

Banque par Internet

B-Web

Services Financiers par Mobile

B-Phone

B-SMS (Bientôt)

Monétique

Carte SÉSAME

Carte VISA Prépayée TOUCAN







Prêts

Crédit aux particuliers et professionnels

Prêt Collectif

Prêt Équipement

Prêt Habitation

Prêt Personnel

Prêt « Tous à l'École»

Transferts & change

Transfert par SWIFT

Change Manuel

Western Union

Entreprises

Financement du Fonds de Roulement

Financement équipement

Cautionnement des marchés

etc

Faits marquants 2015

Highlights 2015

Janvier

Inauguration du nouvel immeuble de l'Agence de Kayanza

Avril

Lancement de la « Campagne Épargne »

Mai

Cambriolage de l'Agence BCB de Makamba par des voleurs à main armée

Participation aux Rencontres BANK OF AFRICA 2015 pour les Cadres du Groupe, à Dakar, au Sénégal.

Juin

Lancement de la campagne Tous à l'Ecole Edition 2015.

Juillet

Tentative de braquage de l'agence Kinanira

Septembre

Franchissement du seuil de 85.000 comptes clients.

Braquage de l'Agence BCB de KIGOBE par des voleurs à main armée

Octobre

Braquage de l'Agence BCB de BUYENZI par des voleurs à main armée

Décembre

Lancement de la Campagne «AUDEC»

January

Inauguration the new building of Kayanza branch

April

Launch of the "Epargne" campaign.

May

Armed robbery of the Makamba branch

Participation in the 2015 BANK OF AFRICA network Management meetings, in Dakar, Senegal.

June

Launch of the "Tous à l'Ecole" campaign

July

Attempt of armed robbery at the KINANIRA branch

September

Crossing the thresholds of 85,000 customer accounts

Armed robbery of the KIGOBE branch

October

Armed robbery of the BUYENZI branch

December

Launch of the "AUDEC" campaign

Vue partielle des bureaux des chargés de clientèle de l'agence du Siège



Chiffres-clés au 31/12/2015

Key figures on 31/12/2015

Activité / Activity	2015	Variation annuelle (en %)
Dépôts clientèle * / Customer Deposits *	261 224 143	-11,24
Créances clientèle * / Customer Loans *	127 798 436	-6,23
Nombre d'agences en fin d'exercice / Number of branches at the end of the fiscal year	21	0
Structure / Structure		
Total bilan * / Total Assets *	324 704 115	-6,85
Fonds propres * / Shareholders' Equity *	40 317 346	13,91
Effectif moyen pendant l'exercice / Average number of employees at the end of the fiscal year	377	-2,08
Solvabilité		
Tier 1 *	29 458 362	
Tier 2 *	5 256 343	
Risk Weighted Asset (RWA) *	254 824 015	
Tier 1 + Tier 2 / RWA	13,62%	
Compte de résultat		
Produit Net Bancaire (PNB) * / Net Operating Income *	30 335 143	0,87
Frais généraux d'exploitation * / Operating overheads *	-19 157 866	-1,42
Résultat Brut d'Exploitation * / Gross Operating Profit *	11 177 277	5,05
Coût du risque en montant * / Risk Cost in amount*	5 427 244	-19,07
Résultat Net * / Net Income *	5 186 967	157,74
Coefficient d'exploitation (%) / Operating ratio	63,15%	-1,47 pb
Coût du risque (%) / Risk cost	4,11%	
Rentabilité des actifs (ROA) / Return On Assets	1,54%	
Rentabilité des fonds propres (ROE) / Return On Equity	13,70%	

Total bilan * / Total Assets *

324 704 115

(*) en milliers BIF/In BIF Thousands

Engagements citoyens 2015

Au cours de l'année 2015, la Banque de Crédit de Bujumbura S.M. (BCB) a poursuivi la mise en œuvre de sa responsabilité sociale dans les différents domaines (culturel, sportif, socio-éducatif et économique) dans le but de renforcer son image de banque citoyenne.

Social

Les événements, actions et projets ci-dessous ont été financièrement et/ou matériellement soutenus par la BCB à hauteur de plus de 100 millions de Francs Burundais (BIF).

Dans le domaine culturel

- Soutien aux activités de la 7º Édition du Festival International du Cinéma et de l'Audiovisuel du Burundi (FESTICAB).
- Soutien aux activités du Lion's Club de Bujumbura.
- Appui aux activités du Rotary Club de Bujumbura.
- Appui aux activités des différents clubs de danse traditionnelle.

Dans le domaine sportif

- Activités sportives du Club Omnisport et BCB Football Club du personnel de la BCB.
- Appui aux activités du Tennis Club de Bujumbura.
- Soutien à la Fédération de Football du Burundi.

- Soutien à l'équipe de Basketball « Les Gazelles ».
- Appui aux activités sportives du Ministère de la Justice.

Dans le domaine socio-éducatif

- Soutien à l'Orphelinat Saint Joseph.
- Soutien à l'Orphelinat Notre Dame de Tendresse des Sœurs Bene Bernadette.
- Soutien aux différentes associations notamment l'ANSS (Association Nationale de Soutien aux Séropositifs et malades du Sida), la MICA, l'APRO.S.DE.BU et MUBANGA.
- Appui aux activités socio-éducatives de la Province BUBANZA.
- Soutien à l'Ecole Primaire NDAGANO.
- Appui aux activités socio-éducatives de la Police Nationale du Burundi.



Remise d'un minibus comme don de la BCB à l'Orphelinat Notre Dame de la Tendresse des soeurs «Bene Bernadeta»

18 Rapport annuel 2015 © BCB

- Contribution aux activités de la célébration du jubilé de la Paroisse CIYA.
- Soutien au personnel de la BCB pour la célébration de la Fête Internationale de la Femme et de la Fête du Travail.
- Soutien au personnel féminin de la BCB lors de sa visite aux personnes âgées du centre FASPA (Famille d'Accueil et de Soutien aux Personnes Agées) et de la Maison Sainte Elisabeth ainsi qu'aux sinistrés des éboulements de terre de la Commune MUHUTA.



Remise de dons aux sinistrés de la commune Muhuta victimes des pluies diluviennes de mars 2015



Visite des membres du personnel féminin de la BCB à l'Hospice Ste Elisabeth des personnes âgées

Économique

Le rôle primordial de la BCB, en tant que Banque Commerciale, est le financement des activités des particuliers mais aussi des entreprises pour leur développement mais également pour le développement de l'économie nationale. Ainsi, la BCB a poursuivi ses efforts de participation à la promotion du secteur du café, principal produit d'exportation du Burundi.

En outre, la BCB a continué à veiller à l'application des principes de bonne conduite des affaires, en particulier dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.

Pour des raisons sécuritaires, la semaine Belge habituellement organisée depuis 2010, n'a pas pu avoir lieu.

Conseil d'Administration et Capital

Board of Directors & Capital

Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2015, le Conseil d'Administration était composé comme suit

At 31st December 2015, the Board of Directors comprised the following members:

Mme Rose KATARIHO, Président / Chairman

M. Tharcisse RUTUMO

M. Abderrazzak ZEBDANI

M. Thierry LIENART

M. Alain SIAENS

M. Vincent DE BROUWER

Mme Carole MAMAN

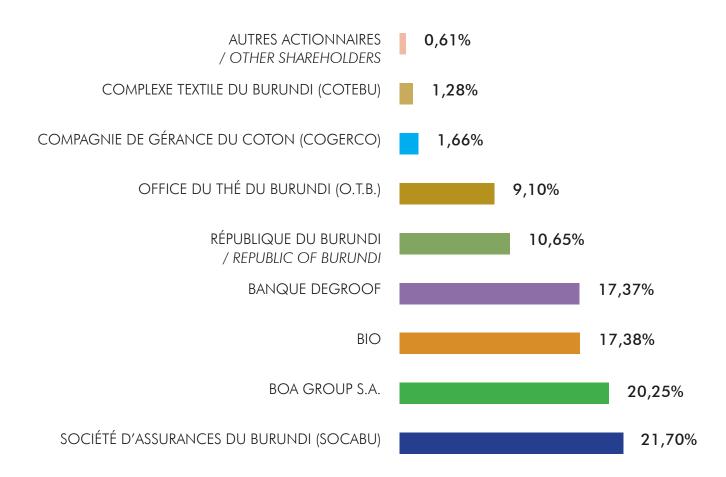
M. Evariste NAHAYO

M. Jean-Paul COUVREUR

Capital

Au 31 décembre 2015, la répartition du capital s'établit comme suit :

At 31st December 2015, the Bank's capital was held as follows:



Rapport du Conseil d'Administration

Report by the Board of Directors



Le mot du Président du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2015, l'activité de la BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA S.M. (BCB) a été fortement affectée par l'insécurité consécutive au contexte électoral du pays.

Sur le plan international, d'une part, la position de change s'est dégradée davantage et d'autre part, à cause du contexte politique incertain, la plupart des bailleurs de fonds étrangers ont limité leurs investissements à ceux jugés indispensables à la production.

Sur le plan national, l'on note une récession hors norme à cause de la situation d'insécurité et d'instabilité que le pays traverse. Ainsi, alors qu'en 2014, le taux de croissance du PIB était de 4,7%, il a été de -4,1% en 2015. Pour ce qui est du taux d'inflation, il s'est accru par rapport à 2014 (5,6% en 2015 contre 4,4% en 2014).

Concernant l'environnement concurrentiel, la BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA S.M. (BCB) fait face à 9 autres banques commerciales dont certaines sont des filiales de grands groupes internationaux ou régionaux.

Parmi les concurrents de la Banque, nous citons également les 29

Etablissements de Microfinance agréés par la Banque Centrale.

Ainsi, alors qu'

Malgré la crise que traverse notre pays et en dépit d'un environnement de plus en plus concurrentiel, la Banque a pu poursuivre son activité et a réalisé ses objectifs à un niveau assez satisfaisant comme prevu.

Pour l'année 2016, la Banque est déterminée à aller de l'avant dans son positionnement en vue de gagner davantage de parts de marché et de réaliser son objectif de rentabilité. Elle accélèrera le recouvrement et continuera à veiller à la maîtrise des risques et à la réduction des charges, gage important pour arriver à d'excellents résultats.

En outre, face à une règlementation bancaire de plus en plus contraignante, la Banque va se pencher à la recherche de nouvelles opportunités qui pourraient booster son activité et continuera à veiller notamment au respect des ratios prudentiels à travers le renforcement des fonds propres.

Ainsi, alors qu'en 2014, le taux de croissance du PIB était de 4,7%, il a été de -4,1% en 2015. Pour ce qui est du taux d'inflation, il s'est accru par rapport à 2014 (5,6% en 2015 contre 4,4% en 2014)

Enfin, nous adressons nos vifs remerciements à tous nos clients pour leur confiance et leur fidélité, au personnel de la Banque pour son professionnalisme et son dévouement constants ainsi qu'à nos actionnaires pour leur soutien permanent.

Rose KATARIHO

22

Président du Conseil d'Administration de la Banque de Crédit de Bujumbura S.M.

Rapport annuel 2015 © BCB

Comments from the Chairperson of the Board of Directors

During the 2015 fiscal year, the BANQUE DE CREDIT BUJUMBURA S.M. (BCB) has functioned on the rhythm of recurring tensions that the country has experienced, which has somehow handicapped its activity on all levels.

On the international level, on the one hand, the exchange position has deteriorated further and on the other hand, most foreign donors have stopped funding some country development projects due to an uncertain political context.

On the national level, it is noticed an unusual recession due to the insecurity and instability situation that the country has experienced. Thus, whereas in 2014 the GDP growth rate was 4.7%, it is -4,1% in 2015. In terms of inflation rate, it increased compared to 2014 (5.6% in 2015 against 4.4% in 2014).

Regarding the competitive environment, the BCB faces 9 other commercial banks. Some of

Thus, whereas in 2014 the growth **GDP** rate was 4.7%. it is -4.1% in 2015. In terms of inflation rate, it increased compared 2014 (5.5% in against 2015 4.4% in 2014)

them are subsidiaries of large regional or international groups. Among the competitors of the Bank, we also include the 29 Microfinance Institutions authorized by the Central Bank and that are preferred by much of the Burundian population given its low purchasing power and the low rate of people having a bank account in the country.

Despite the crisis that our country is experiencing and in spite of the increasingly competitive environment, the Bank has been able to continue its activities and achieved its goals at a fairly satisfactory level.

For the 2016 fiscal year, the Bank is determined to move forward in its positioning so as to gain more market shares and achieve its profitability target. It will continue to ensure the mastery of risks and expenses, which is significant pledge to obtain excellent results

Furthermore, facing an increasingly constraining banking regulation, the Bank will look at searching for new opportunities that might boost its business and will continue to ensure compliance with prudential ratios through the strengthening of equity.

Finally, we extend our sincere thanks to all our customers for their trust and loyalty, to the Bank's staff for their constant professionalism and dedication, to our shareholders for their ongoing support, especially.

Rose KATARIHO

Chairperson of the Board of Directors

Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mars 2016

I. Le cadre politico-économique & financier de l'exercice 2015

La situation économique du Burundi a été profondément affectée par la crise politique et sécuritaire qu'a vécue le pays tout au long de l'année. Cette crise a entrainé une récession en 2015.

Le PIB du Burundi a connu une décroissance de 4,1% en 2015⁽¹⁾. Toutefois, la croissance devrait rebondir en 2016, portée par le secteur de la construction qui devrait bénéficier des projets publics d'infrastructures prévus, notamment hydroélectriques, soutenus par la Facilité Elargie de Crédit du FMI. Par ailleurs, une plus grande intégration avec la CAE (Communauté de l'Afrique de l'Est) devrait également favoriser l'investissement dans le secteur du commerce. L'activité dépend cependant principalement de la production agricole, qui contribue à plus d'un tiers du PIB et emploie près de 80 % de la population [....]. Malgré l'adoption d'un nouveau code minier fin 2013, le développement des mines industrielles de nickel reste bloqué par des problèmes d'approvisionnement en énergie et le manque d'infrastructures. Le secteur des services risque lui d'être pénalisé par les fermetures d'entreprises et la fuite des investissements induites par l'instabilité politique et sécuritaire⁽²⁾.

Concernant le budget général des dépenses de l'Etat voté pour l'année 2016, la loi budgétaire montre que les ressources (y compris les dons) passent de 1 423,5 milliards BIF en 2015 à 1119,9 milliards BIF en 2016, soit une baisse de 21,3% au moment où les charges passent de 1541,9 milliards BIF du budget 2015 à 1260,7 milliards BIF pour le compte de l'année 2016, soit une baisse de 18,2% ⁽³⁾.

Dans le but d'assurer l'équilibre interne et externe, des accords de financement ont été signés au cours de l'exercice 2015 entre le MFBP et les différents Bailleurs de Fonds. Ces accords totalisent un montant de 102,5 milliards BIF (dont 67,6 milliards sont des accords de Don et 34,9 milliards de BIF sont des accords de prêts). Les principaux Bailleurs sont le FIDA, la BADEA et l'OFID⁽⁴⁾.

Cette loi budgétaire 2016 a un aspect qui touche directement l'activité des banques commerciales. En effet, elle oblige tous les entités et projets de l'Etat de même que les Organisations Non Gouvernementales recevant des appuis extérieurs d'ouvrir des comptes à la Banque de la République du Burundi. Cette dernière, sur demande des concernés, mettra à leur disposition la contrepartie, en monnaie locale, dans leurs comptes ouverts dans les livres de cette Banque ou dans les banques commerciales. Tous les comptes en devises de ces organisations déjà ouverts dans les banques commerciales doivent être fermés le 31/03/2016 au plus tard. (Article 14 de la Loi n°1/22 du 31 décembre 2015 portant fixation du budget général de la République du Burundi pour l'exercice 2016 et Lettre Circulaire de la BRB n° D1/061/2016 du 19 janvier concernant l'application dudit article).

Selon le Bilan du Ministère des Finances pour le compte de l'année 2015, 1250 sociétés ont été créées au cours de cette année via le Guichet Unique de création d'entreprises situé à l'Agence burundaise de Promotion des Investissements (API). Il est prévu que ces sociétés génèrent plus de 11 044 emplois.

D'après ce rapport, pour le classement Doing Business⁽⁵⁾:

- au niveau de l'Afrique subsaharienne, le Burundi :
 - a gardé sa première place pour l'indicateur «Création d'entreprises» ;

⁽¹⁾ Indicateur de conjoncture, BRB, janvier 2016

http://www.coface.com/fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Burundi

Loi n°1/22 du 31 Décembre 2015 portant fixation du budget général de la République du Burundi pour l'exercice 2016

www.finances.gov.bi / Bilan du ministère des Finances, 2015

⁽⁵⁾ www.finances.gov.bi / Bilan du ministère des Finances, 2015

- est en 8^è position pour l'indicateur «Transfert de propriété » ;
- est classé 17^è pour deux indicateurs à savoir «Protection des actionnaires minoritaires» et «Paiements des taxes»;
- est classé 27^è pour deux indicateurs à savoir «Commerce Transfrontalier» et «Exécution des contrats».

au niveau du classement mondial :

- Le Burundi a enregistré une nette amélioration et a progressé d'une place pour l'indicateur « Raccordement à l'électricité »;
- Le Burundi garde un meilleur classement pour l'indicateur « création d'entreprise » avec sa 19e place ;
- Néanmoins, le Burundi a reculé d'une place au classement mondial, se retrouvant ainsi à 152^e place.

Pour ce qui est des réalisations de l'Office Burundais des Recettes (OBR) en 2015, cette dernière a collecté 590,6 milliards BIF alors que les prévisions étaient de 570 milliards BIF. Concernant les perspectives de l'année 2016, l'objectif des recettes à collecter s'établit à 678 milliards BIF⁽⁶⁾.

Concernant la moyenne annuelle de l'évolution du taux d'inflation, elle est passée de 4,4% à fin 2014 à 5,6% en 2015 soit une hausse de 27,3 %⁽⁷⁾.

En matière de change, le cours moyen du dollar américain est passé de 1 553,0 BIF par unité en fin d'année 2014 à 1 617,1 BIF par unité en fin d'année 2015, soit une dépréciation de 4,1 % de la monnaie burundaise par rapport au dollar américain. Quant au cours moyen de la monnaie européenne, l'euro, il est passé de 1 888,2 BIF par unité à fin 2014 à 1 767,5 BIF en fin d'année 2015, soit une appréciation de la monnaie burundaise de -6,4% par rapport à l'euro⁽⁸⁾.

Concernant l'évolution de la production des principales cultures industrielles du Burundi, elle a été comme repris ci-après.

- 1. Production du café⁽⁹⁾:
 - a. café marchand : 14 017 tonnes pour la campagne 2014-2015 contre 17 494 tonnes attendus pour la campagne 2015-2016
 - b. cours mondiaux du café en fin d'année 2015 : 121,7 cents par livre contre 169,2 cents par livre en début d'année, soit une baisse de 28,1%.
- 2. Production du thé en feuilles vertes : 50 578 tonnes en 2015 contre 48 514 tonnes en 2014⁽¹⁰⁾.
- 3. Production du sucre : 23 012 tonnes pour la campagne 2015/2016 contre 21 517 tonnes pour la campagne 2013/2014 ; soit un accroissement de 11%⁽¹¹⁾.
- 4. Production de coton : 2 457,2 tonnes en 2014 contre 1 250 tonnes en 2015 pour les graines et 1 011,4 tonnes en 2014 contre 970 tonnes en 2015⁽¹²⁾
- 5. Production minière : 0,55 tonnes d'or ; 53,1 tonnes de colombo-tantalite, 71,7 tonnes de cassitérite et 39,6 tonnes de wolframite.⁽¹³⁾.

http://www.obr.bi/index.php/component/content/article/15-obr-actualites/544-obr-rendement-satisfaisant-au-cours-de-lannee-2016

http://www.coface.com/fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Burundi

⁽⁸⁾ Service Change de la BCB

⁽⁹⁾ Direction Technique de l'ARFIC

Département Commercial de l'OTB

⁽¹¹⁾ http://www.sosumo-burundi.com

http://demo.apanews.net/article-838564-chute-de-la-production-cotonniegravere-au-burundi-.html

⁽¹³⁾ Ministère de l'Energie et des Mines

II. Administration

L'Assemblée Générale des Actionnaires du 27 mars 2015 a reconduit le mandat du cabinet GPO Partners Burundi S.P.R.L. en qualité de Commissaire aux Comptes pour un mandat de deux ans, sous réserve de l'approbation de cette nomination par la Banque de la République du Burundi. Ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire 2017.

En outre, la SOCABU a décidé de mettre fin aux mandats de ses deux Administrateurs à savoir Mme Geneviève KANYANGE par lettre du 20 avril 2015 et M. Onésime NDUWIMANA par lettre du 20 août 2015.

Enfin, c'est au cours de l'exercice 2015 qu'il y a eu la démission de M. Mohamed BENNANI du poste d'Administrateur de la BCB (lettre datée le 14 septembre 2015). Il a été remplacé par M. Abderrazzak ZEBDANI, accepté par le Conseil d'Administration réuni le 02 octobre 2015 et agréé par la BRB le 19 octobre 2015.

III. Activités commerciales

L'insécurité ayant prévalu dans le pays en 2015 a également touché la BCB. En effet, trois de ses agences ont été braquées par des bandits armés. Il s'agit des agences de Makamba (mai 2015), de Kigobe (septembre 2015) et Buyenzi (octobre 2015).

Avec l'année 2015 qui avait été baptisée «année de l'amélioration de la qualité de service», la Banque avait prévu le lancement du CAP Client, qui malheureusement n'a été possible suite à la non-réalisation des tests prévus à cet effet.

Mais dans son souci de réaliser l'objectif de l'année, la Direction de la Banque a organisé des visites dans toutes les agences de la Banque pour leur indiquer les objectifs de l'année 2015 dont le principal est l'amélioration de la qualité des services offerts aux clients.

Ainsi dans cette optique de satisfaire ses clients particuliers, la Banque a mis en place un nouveau produit appelé « Autorisation de Découvert » (AUDEC) sur carte SESAME.

La Banque a également poursuivi sa politique de proximité et d'innovation technologique en installant des Guichets Automatiques de Banque (GAB) dans les agences de Nyanza-Lac, Makamba et Rutana, non encore équipées de telles machines.



Une chargée de clientèle accueillant un client à l'Agence du SIEGE

26 Rapport annuel 2015 © BCB



Un chargé de clientèle accueillant un client à l'Agence de Buyenzi

La Banque envisage de poursuivre sa politique d'amélioration de la qualité du service offert à la clientèle. Pour l'année 2016, l'objectif principal de la Banque fixé par le Management Team est l'amélioration de la rentabilité de la Banque, ce qui nécessite la sensibilisation et la mobilisation de tout le personnel pour plus de proactivité commerciale.

IV. Bilan et Résultat

IV.1. Bilan

Au terme de l'année 2015, le total du bilan de la Banque s'élève à 324 704 millions BIF au 31 décembre 2015 contre 348 573 millions BIF en 2014, soit une variation négative de 23 874 millions BIF représentant une baisse de 6,9%.

IV.1.1. Prêts à la Clientèle

Le total des prêts nets à la clientèle en BIF est passé de 136 290 millions BIF à fin 2014 à 127 798 millions BIF à fin 2015, soit une variation négative de 8 492 millions BIF qui représente une baisse de 6,2%.

Cette réduction s'explique par le fait que certains investisseurs se sont abstenus d'investir compte tenu de l'incertitude due à la situation politico-sécuritaire.

IV.1.2. Les dépôts de la clientèle

Le total des dépôts de la clientèle s'élève à 261 224 millions au 31 décembre 2015 contre 294 320 millions BIF à la fin de l'année précédente, soit une baisse de 11,2%.

Les dépôts en devises, qui s'élèvent à 40 919 millions BIF, représentent 15,6% du total des dépôts, soit une proportion de loin inférieure à celle de l'année précédente qui était de 25,1%.

IV.2. Résultat

IV.2.1. Les produits

Le Produit Net Bancaire (PNB) réalisé par la Banque en 2015 est 30 335 millions BIF contre 30 075 millions BIF réalisé en 2014, soit une augmentation de 260 Millions BIF représentant un accroissement de 0,9%.

IV.2.2. Les frais généraux d'exploitation

Le montant total des frais généraux d'exploitation est passé de 19 435 millions BIF à la clôture de l'exercice 2014 à 19 158 millions BIF en 2015, soit une baisse de 277 Millions BIF soit -1,4%.

IV.2.3. Le résultat net

Le résultat net de la Banque pour l'exercice 2015 s'élève à 5 186 967 417 BIF contre 2 012 517 939 BIF en 2014. Au regard de la quasi-stagnation du Produit Net Bancaire, la forte augmentation du Résultat Net en 2015 s'explique par une variation significative d'autres éléments hors exploitation notamment la reprise de provisions, la baisse du coût du risque et de l'impôt sur le bénéfice.

En y ajoutant le report à nouveau de l'exercice antérieur de 2 586 695 BIF, le résultat à affecter s'établit à 5 189 554 112 BIF.

V. Bilan social

28

Au cours de l'exercice 2015, la Banque a poursuivi sa politique de formation et de renforcement des capacités des ressources humaines dans des domaines variés. La politique de formation du personnel (ITB, brevet bancaire, séminaires, ...) a été menée pour répondre aux besoins de la Banque et aux exigences de l'environnement de travail actuel qui est de plus en plus concurrentiel et exigeant.

Les organes sociaux de la Banque, tels que le Conseil d'Entreprise et les différents comités internes à la Banque, ont fonctionné normalement en 2015.

La Banque a également poursuivi sa politique d'épanouissement du personnel notamment par :

- la célébration de la Fête Internationale de la Femme;
- l'organisation des séminaires dans un cadre convivial, en dehors du lieu de travail habituel, pour les Directeurs et cadres d'une part, et pour les Directeurs d'agences, d'autre part.

Rapport annuel 2015 © BCB

Report by the Board of Directors

to the Annual General Meeting held on 27 March 2015 I. Political, economic & financial trends during fiscal year 2015

The economic situation of Burundi has been profoundly affected by the political and security crisis that the country has experienced throughout the year. This crisis led to a recession in 2015.

Burundi's GDP fell sharply with a negative growth rate of 4,1% in 2015⁽¹⁾.

However, the growth is expected to rebound in 2016, carried by the construction sector which should benefit the benefits of planned public infrastructure projects, peculiarly hydroelectric, and supported by an IMF Extended Credit Facility. In addition, increased integration with the EAC (East African Community) should also subserve investment in the trade sector. The activity, however, is largely dependent on agricultural production, which contribute for more than one-third of GDP and employs almost 80% of the population. [....]. Despite the adoption of a new mining code at the end of 2013, the development of industrial mines of nickel remains blocked by problems in terms of energy supplies and the lack of infrastructures. As to the services sector, it risks to be penalized by business closures and the flight of investment induced by political and security instability⁽²⁾

Regarding the general expense budget of the state voted for 2016, the budget law shows that resources (including donations) will decrease from BIF 1 423.5 billion in 2015 to BIF 1119.9 billion in 2016, a decrease of 21.3% whereas the charges drop from BIF 1 541.9 billion of the budget of 2015 to BIF 1260.7 billion for 2016, a decrease of 18.2%⁽³⁾.

In order to ensure internal and external balance, funding agreements were signed during the 2015 fiscal year between MFBP and various funders. These agreements total BIF 102.5 billion (of which 67.6 billion are donation agreements and BIF 34.9 billion are loan agreements). The main funders are IFAD, BADEA and OFID⁽⁴⁾.

This 2016 budget law has an aspect that directly affects the activities of commercial banks. Indeed, it requires all entities and projects of the State as well as non-governmental organizations receiving foreign funding to open accounts at the Bank of Republic of Burundi. This last, by request of the concerned, will make available to them, the counterpart in local currency in their accounts in the books of the Bank or in other Commercial Banks. All foreign currency accounts of these organizations already open in commercial banks must be closed no later than March, 31st 2016. (Law No. 1/22 of 31 December 2015, Article 14 of the general budget of the Republic of Burundi for 2016 and Circular Letter no. BRB D1/061/2016 of January 19th on the application of the above article).

According to the Report of the Ministry of Finance for 2015, 1 250 companies were created during this year through the single window of business creation located in the Burundi Investment Promotion Agency (API). It is expected that these companies generate more than 11 044 jobs.

⁽¹⁾ Indicateur de conjoncture, BRB, janvier 2016

⁽²⁾ http://www.coface.com/Economic-Studies-and-Country-Risks/Burundi

⁽³⁾ Law No. 1/22 of December 31th 2015 fixing the general budget of the Republic of Burundi for 2016

⁽⁴⁾ www.finances.gov.bi /Balance sheets for Finance Ministry, 2015

Doing Business Project classification according to this report⁽⁵⁾:

- in sub- Saharan Africa, Burundi:
 - has kept its first place for the «Business Creation» indicator;
 - is in 8th position for the indicator "Transfer of ownership";
 - is placed 17th for two indicators namely «Minority shareholder protection» and «Tax Payment»;
 - is ranked 27th for two indicators namely «border Trade» and «contract enforcement";
- in the world:
 - Burundi has experienced a clear improvement and progressed one place for the indicator «Connecting of electricity»;
 - Burundi keeps better ranking for the indicator «business creation» with 19th position;
 - However, Burundi dropped one place in the world ranking, ending up at 152nd position.

Regarding the achievements of the Burundi Revenue Authority (OBR) in 2015, it has collected BIF 590.6 billion while the forecast was BIF 570 billion. About the perspectives for 2016, the income target is to collect BIF 678 billion⁽⁶⁾.

Regarding the annual inflation rate average, it decreased from 4.4% at end of 2014 to 5,6% at the end of 2015, which traduces an increase of 27.3%⁽⁷⁾.

The Burundi franc's average US dollar exchange rate slipped 4.1% from BIF 1 553.0 at the end of 2014 to BIF 1617.1 at the end of 2015. The Burundi franc's average euro exchange appreciated by 6,4% from BIF 1 888,2 to BIF 1 767.5 at the end of 2015.

Production trends for Burundi's main cash crops

- 1. Coffee production:
 - a. Green coffee production came to 14 017 tones for the 2014-2015 campaign, while the forecast for the 2015-2016 campaign is 17 494 tones.
 - b. The world market price for coffee at the end of 2015 was 169.2 cents per pound, compared with 121.7 cents per pound at the start of the year, a 28.1% decrease.
- 2. Production of green leaf tea rose from 48,514 tonnes in 2014 to 50,578 tonnes in 2015⁽⁸⁾.
- 3. Sugar production came to 21 517 tonnes for the 2013/2014 campaign, while the forecast for the 2015/2016 campaign is 23 012 tonnes, or 11% increase⁽⁹⁾.
- 4. Cotton grain production rose from 2,457.2 tonnes in 2014 to 1,250 tonnes in 2015, while cotton fiber output rose from 1,011.4 tonnes in 2014 to 970 tonnes in 2015⁽¹⁰⁾
- 5. Mining Production: 0.55 tonnes of gold; 53.1 tonnes of coltan; 71.7 tonnes de cassiterite and 39.6 tonnes of wolframite⁽¹¹⁾.

www.finances.gov.bi /Balance sheets for Finance Ministry, 2015

⁽⁶⁾ http://www.obr.bi/index.php/component/content/article/15-obr-actualites/544-obr-rendement-satisfaisant-au-cours-de-lannee-2016

http://www.coface.com/Economic-Studies-and-Country-Risks/Burundi

⁽⁸⁾ Département Commercial de l'OTB

⁽⁹⁾ http://www.sosumo-burundi.com

⁽¹⁰⁾ http://demo.apanews.net/article-838564-chute-de-la-production-cotonniegravere-au-burundi-.html

⁽¹¹⁾ Ministère de l'Energie et des Mines



Vue de la façade principale de l'Agence du Centenaire

II. Administration

The annual General Meeting of March 27, 2015 renewed the mandate of the cabinet GPO Partners Burundi S.P.R.L. as the External Auditor for a term of two years, subject to the approval of the appointment by the Bank of the Republic of Burundi. This mandate will expire at the close of the Ordinary Annual General Meeting of 2017.

In addition, the SOCABU decided to terminate the mandates of its two Directors namely Ms. Geneviève KANYANGE by letter of 20 April 2015 and Mr Onesime NDUWIMANA by letter of 20 August 2015.

Finally, it is during the fiscal year 2015 that there was the resignation of Mr Mohamed Bennani at the position of the BCB Director (letter of 14 September 2015). He was replaced by Mr. Abderrazzak ZEBDANI, accepted by the Board of Directors in his session of 2 October 2015 and approved by the Central Bank on 19 October 2015.

III. Commercial activities

The BCB was affected by the insecurity which prevailed in the country in 2015. In fact, three of his branches were robbed by armed criminals.

These are Makamba Branch (May 2015), Kigobe branch (September 2015) and Buyenzi branch (October 2015)

In 2015 which was called «year of improving the quality of service», the Bank had planned the launch of "Customer First Project", which unfortunately didn't occur due to non-fulfillment of planned tests.

But, in order to achieve the year objectives, visits in all the bank's branches have been organized by the Top Management so as to communicate them the targets of 2015 whose main objective is to improve the quality of services offered to customers.

In this context, in order to meet its retail customer expetations, the Bank implemented a new product called «Debit Authorization» (AUDEC) on SESAME card.

The Bank also pursued its policy of proximity and technological innovation by installing Automated Teller

Machine (ATMs) in branches not yet equipped with such machines namely Nyanza-Lac, Makamba and Rutana.

The Bank plans to keep improving the quality of the service offered to customers. For 2016, the principal objective of the Management Team is to improve the profitability of the Bank. This requires awareness and mobilization of all the staff for more commercial proactivity.

IV. Balance sheet and income statement

IV.1. Balance sheet

At the end of 2015, the total assets of the bank stood at BIF 324 704 millions at 31 December 2015, or BIF 348 573 millions in 2014, representing a reduction of BIF 23 874 million, a decrease of 6.9%.

IV.1.1. Customer loans

Total net customer loans shrank by 6.2% or BIF 8 492 millions, from BIF 136 290 million at the end of 2014 to BIF 127 798 million at the end of 2015.

This reduction is explained by the fact that some investors have refrained from investing due to the uncertainty with regard to the political and security situation.

IV.1.2. Customer deposits

Total customer deposits shrank by 11.2% to BIF 261 224 million on 31 December 2015 vs. BIF 294 320 million at the end of the previous year.

Foreign currency deposits came to BIF 40,919 million or 15.6% of total deposits, a proportion far less than the previous year (25.1%).

IV.2. Income statement

IV.2.1. Income

32

Net Operating Income (NOI) in 2015 came to BIF 30 335 million, which was 0,9% or BIF 260 million, more than BIF 30 075 million figure in 2014



Vue partielle des guichets de l'Agence de Buyenzi

IV.2.2. General operating expenses

Total operating expenses rose from BIF 19 435 million in 2014 to BIF 19 758 million in 2015, a -1,4% or BIF 277 million decrease.

IV.2.3. Net income

The Bank's net income for fiscal year 2015 came to BIF 5,186,967,417. When adding the previous year's retained income of 2,586,695 BIF, the result to be allocated comes to BIF 5,189,554,112. Given the almost stagnation of the Net Operating Income, the strong increase of the Net Income in 2015 is linked to a significant change of other non-operating items, namely the reversal of provisions, the reduction of the cost of risk and the corporate income tax .

V. Social report

During the 2015 fiscal year, the Bank continued to implement its policy of training and capacity building of the human resources in various areas. The staff-training policy has been conducted to address the Bank needs and to respond to current standards on the labor market, which is increasingly competitive and demanding.

The Bank corporate bodies, such as the Company Board and its various internal committees, operated normally in 2015.

The Bank also continued to implement its staff-development policy with:

- the celebration of International Women's Day;
- Seminars organized out of offices for Directors on the one hand, Executives and branches' Managers on the other hand..



Vue partielle des participants à une formation dédiée aux membres du personnel féminin de la BCB

Rapport du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2015

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la BANQUE DE CREDIT DE BUJUMBURA (BCB) S.M., comprenant le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité des Administrateurs dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les Administrateurs sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables applicables aux banques commerciales en République du Burundi ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du Commissaire aux Comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

34

À notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA (BCB) S.M., au 31 décembre 2015 ainsi que la performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables applicables aux banques commerciales en République du Burundi.

Le Commissaire aux Comptes

Fait à Bujumbura, le 29 février 2016

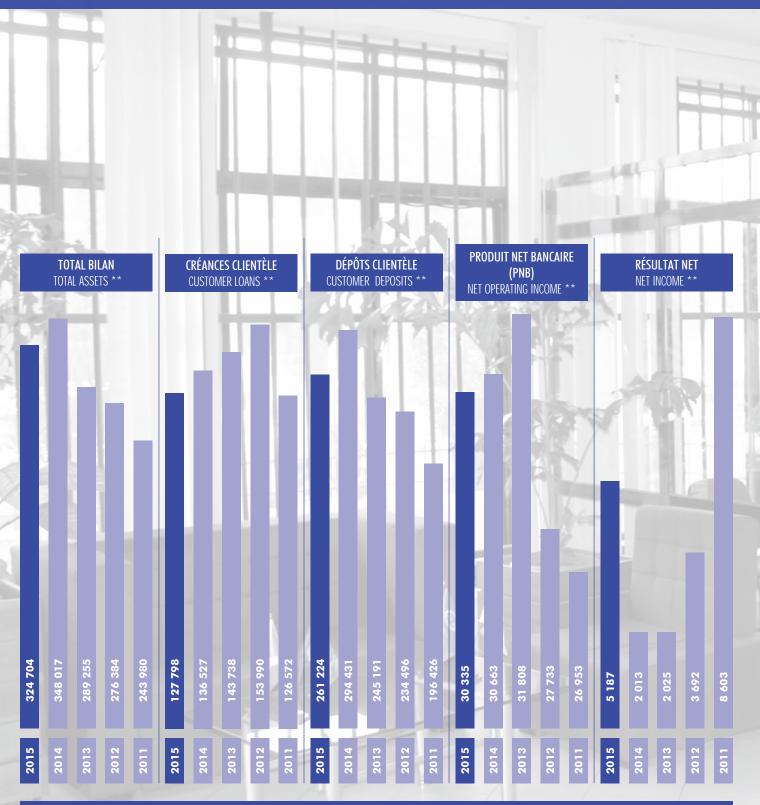
GPO PARTNERS BURUNDI SPRL
Benjamin RUFAGARI & Philippe ODENT

Associés

Rapport annuel 2015 © BCB

Bilan- Compte de résultat - Résolution

Balance Sheet -Income statement - Resolutions



Chiffres-clés sur les cinq derniers exercices

Key figures for the five last financial years

Bilan comparé des deux derniers exercices

Balance sheet for the last two financial years

(en milliers de BIF / in thousands BIF)

ACTIFS / ASSETS	31/12/2015	31/12/2014
Caisse, Banque de la République du Burundi / Cash, Bank of the Republic of Burundi	42 654 596	63 595 901
Comptes ordinaires des banques et établissements financiers/ Ordinary accounts of banks and financial institutions	46 922 877	38 889 951
Prêts et créances sur la clientèle /Customer loans	127 798 436	136 289 961
Placements financiers / Financial Investments	53 901 651	32 209 041
Actifs d'impôt / Tax assets	-	1 221 708
Autres actifs / Other assets	26 723 555	51 026 921
Immobilisations corporelles / Fixed assets	25 908 333	24 441 525
Immobilisations incorporelles / Intangible Assets	794 667	898 69
TOTAL ACTIFS / TOTAL ASSETS	324 704 115	348 573 698

PASSIFS / LIABILITIES

DETTES /LIABILITIES		
Dettes avec les banques et assimilées /	5 848 310	3 456 909
Debts with banks and similar		
Dettes envers la clientele / Customer deposits	261 224 143	294 319 532
Passifs financiers / Financial liabilities	1 321 000	913 98
Passifs d'impôts / Tax liabilities	490 486	1 297 089
Autres passifs / Other liabilities	10 280 481	5 248 433
Provisions / Provisions	5 222 349	7 943 102
TOTAL DETTES / TOTAL LIABILITIES	284 386 769	313 179 045
CAPITAUX PROPRES / SHAREHOLDERS' EQUITY		
Capital / Capital	13 000 000	13 000 000
Réserves / Reserves	14 845 587	12 833 069
Gains sur actifs disponibles à la vente /	7 284 792	7 549 067
Earnings on assets available for sale		
Résultat de l'exercice / Net Income of the fiscal year	5 186 967	2 012 518
TOTAL CAPITAL ET RESERVES /	40 317 346	35 394 654
TOTAL CAPITAL & RESERVES		
Impôt différé sur les Autres éléments du résultat global /	-	-
Deferred tax on other items of the global income		
TOTAL CAPITAL ET RESERVES / TOTAL CAPITAL & RESERVES	40 317 346	35 394 654
TOTAL PASSIFS / TOTAL LIABILITIES	324 704 115	348 573 699

Resultat comparé des deux derniers exercices

Income statement for the last two financial years

(en milliers de BIF / in thousands BIF)

	(
	31/12/2015	31/12/2014	
Intérêts et produits assimilés / Interest and similar Income	31 836 887	30 871 612	
Intérêts et charges assimilés / Interest and similar expenses	-8 298 603	-7 713 222	
Intérêts Nets / Net Interests	23 538 284	23 158 390	
Commissions recues / Received commissions	5 421 373	5 375 705	
Commissions servies / Given commissions	-260 427	-109 805	
Produits des autres activités / Income from other activities	1 635 913	1 650 245	
Produits Nets Bancaires / Net Operating Income	30 335 143	30 074 535	
Reprise provisions / Provision write-back	3 689 722	3 130 368	
Charges générales d'exploitation / Operating overheads	-19 157 866	-19 434 615	
Résultat Brut d'Exploitation / Gross Operating Profit	14 866 999	13 770 288	
Coût du risque / Risk cost	-9 116 966	-9 836 871	
Résultat d'Exploitation / Gross Operating	5 750 033	3 933 417	
Gain (perte) sur cession d'actifs / Earning (loss) on disposal of assets	49 107	-590 668	
Résultat avant Impôt / Pre-tax Income	5 799 140	3 342 749	
Impôt sur le benefice / Income tax	-612 173	-1 330 231	
Résultat Net / Net Income	5 186 967	2 012 518	
Gain latent sur actifs disponibles à la vente / Unrealized earnings on assets available for sale	264 275	5 754 040	
Impôts sur les autres éléments de résultat global / Tax on other items of the global income	-	-	
Total autres éléments du résultat global / Total Other items of the global income	264 275	5 754 040	
Résultat global total / Total Global Income	5 451 242	7 766 558	

Résolutions

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mars 2016

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Banque de Crédit de Bujumbura réunie le 30 mars 2016 prend les résolutions ci-après :

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Actionnaires

L'Assemblée adopte à l'unanimité le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Rapport du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée Générale des actionnaires

L'Assemblée adopte à l'unanimité le rapport du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2015

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale des Actionnaires, tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Affectation du résultat de l'exercice clôturé le 31 décembre 2015

Le résultat à affecter s'établissant à 5 189 554 112 BIF après incorporation du report à nouveau de l'exercice antérieur, l'Assemblée Générale des Actionnaires décide de le répartir comme suit :

	En BIF
Dotation à la réserve légale	518 000 000
Dotation à la réserve disponible	2 500 000 000
Dividende brut	2 169 000 000
Report à nouveau	2 554 112

Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes

La gestion des Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 d'une part, et les devoirs accomplis par le Commissaire aux comptes pour le même exercice d'autre part, sont approuvés à l'unanimité et décharge leur est donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Nominations statutaires.

6.1. Election définitive et renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Abderrazzak ZEBDANI (mandataire de BOA Group)

L'Assemblée Générale des actionnaires élit Monsieur Abderrazzak ZEBDANI en qualité Administrateur de la Banque de Crédit de Bujumbura, en remplacement de M. Mohamed BENNANI, démissionnaire, pour un terme de quatre ans. Le mandat d'Administrateur de M. Abderrazzak ZEBDANI expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020 statuant sur les comptes sur le bilan de 2019.

6.2. Renouvellement des mandats d'Administrateurs

L'Assemblée Générale des actionnaires réélit en qualité d'Administrateurs:

- Madame Carole MAMAN et Monsieur Thierry LIENART, mandataires de l'actionnaire BIO;
- Messieurs Alain SIAENS et Jean-Paul COUVREUR, mandataires de l'actionnaire DEGROOF EQUITY S.A. ;
- Monsieur Evariste NAHAYO, Administrateur représentant l'actionnaire OFFICE DU THE DU BURUNDI;
- Monsieur Tharcisse RUTUMO, mandataire de l'actionnaire ETAT DU BURUNDI;
- Monsieur Vincent de BROUWER, mandataire de l'actionnaire BOA Group.

Leurs mandats expirent à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020 statuant sur les comptes de l'exercice 2019.

Résolutions

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mars 2016

L'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de ce 30 mars 2016 prend les résolutions ci après :

- 1. L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires réaffirme et maintient l'augmentation du capital social à hauteur de Bif 2,5 milliards telle qu'elle a été décidée lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 27 mars 2015, mais sans souscription contre espèces et sans création de nouvelles actions, le passage d'un capital social de Bif 13 milliards à un capital social de Bif 15,5 milliards s'effectuant par incorporation de réserves.
- 2. L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de modifier conséquemment les articles 5 et 6 des Statuts de la Banque comme suit:

MODIFICATION DES ARTICLES 5 ET 6 STATUTS

Anciens articles (après l'AGE du 27 mars 2015)

Article 5:

Le capital social est fixé à quinze milliards cinq cent millions de francs, le mot « franc » désignant l'unité monétaire ayant cours légal au Burundi. Il est représenté par cent soixante six mille sept cent quarante-deux actions nominatives d'une valeur égale donnant droit chacune à un cent soixante six mille sept cent quarante-deuxième de l'avoir social et jouissant des droits et avantages définis par les présents statuts.

Articles modifiés

Article 5 modifié:

Le capital social est fixé à quinze milliards cinq cent millions de francs, le mot « franc » désignant l'unité monétaire ayant cours légal au Burundi. Il est représenté par cent cinquante six mille dix-huit actions nominatives d'une valeur égale donnant droit chacune à un cent cinquante six mille dix-huitième de l'avoir social et jouissant des droits et avantages définis par les présents statuts.

Article 6:

Lors de la constitution de la société, suivant acte du vingt juin mil neuf cent soixante-quatre, le capital a été fixé à cinquante millions de francs burundais et entièrement libéré, pour moitié par versements en espèces et, pour l'autre moitié, par apport de toute la partie du patrimoine de la société par actions à responsabilité limitée « BANQUE DU CONGO » se trouvant au Burundi.

Ce capital a été porté à soixante-quinze millions de francs burundais, par incorporation de réserves sans création d'actions nouvelles, suivant acte du vingt juillet mil neuf cent soixante-seize.

Réduit à cinquante-six millions cent cinquantesept mille cent quatre-vingt-sept francs burundais et reporté aussitôt à soixante-quinze millions de francs burundi suivant acte du douze octobre mil neuf cent soixante-dix-huit, il a été porté à cent millions de francs burundi par incorporation de réserves, sans création d'actions nouvelles, suivant acte du trente novembre mil neuf cent soixante-dix-huit.

Suivant acte du vingt-cinq juillet mil neuf cent quatre-vingt, le capital social a été porté à cent cinquante millions de francs par la création de deux mille six cents actions sans désignation de valeur, toutes souscrites contre espèces et à concurrence de quarante-six millions cent mille francs, par incorporation de réserves, sans création d'actions nouvelles.

Suivant acte du dix-sept mars mil neuf quatrevingt-trois, le capital social a été porté à deux cents millions de francs par la création de six mille trois cents actions sans désignation de valeur, toutes souscrites contre espèces, et à concurrence de trente-six millions sept cent soixante-dix mille francs, par incorporation de réserves et par prélèvement sur le report à nouveau, sans création d'actions nouvelles.

Suivant acte du trente avril mil neuf cent quatrevingt-cinq, le capital social a été porté à trois cent millions de francs par la création de dix-neuf mille sept cent vingt-cinq actions sans désignation de valeur, toutes souscrites contre espèces et à concurrence de quarante millions huit cent vingtcinq mille francs par incorporation de réserves et par prélèvement sur le report à nouveau sans création d'actions nouvelles.

Suivant acte du vingt et un mars mil neuf cent quatre-vingt-six, le capital social a été porté à quatre cents millions de francs par incorporation

Article 6 modifié:

Lors de la constitution de la société, suivant acte du vingt juin mil neuf cent soixante-quatre, le capital a été fixé à cinquante millions de francs burundais et entièrement libéré, pour moitié par versements en espèces et, pour l'autre moitié, par apport de toute la partie du patrimoine de la société par actions à responsabilité limitée « BANQUE DU CONGO » se trouvant au Burundi.

Ce capital a été porté à soixante-quinze millions de francs burundais, par incorporation de réserves sans création d'actions nouvelles, suivant acte du vingt juillet mil neuf cent soixante-seize.

Réduit à cinquante-six millions cent cinquantesept mille cent quatre-vingt-sept francs burundais et reporté aussitôt à soixante-quinze millions de francs burundi suivant acte du douze octobre mil neuf cent soixante-dix-huit, il a été porté à cent millions de francs burundi par incorporation de réserves, sans création d'actions nouvelles, suivant acte du trente novembre mil neuf cent soixante-dix-huit.

Suivant acte du vingt-cinq juillet mil neuf cent quatre-vingt, le capital social a été porté à cent cinquante millions de francs par la création de deux mille six cents actions sans désignation de valeur, toutes souscrites contre espèces et à concurrence de quarante-six millions cent mille francs, par incorporation de réserves, sans création d'actions nouvelles.

Suivant acte du dix-sept mars mil neuf quatrevingt-trois, le capital social a été porté à deux cents millions de francs par la création de six mille trois cents actions sans désignation de valeur, toutes souscrites contre espèces, et à concurrence de trente-six millions sept cent soixante-dix mille francs, par incorporation de réserves et par prélèvement sur le report à nouveau, sans création d'actions nouvelles.

Suivant acte du trente avril mil neuf cent quatrevingt-cinq, le capital social a été porté à trois cent millions de francs par la création de dix-neuf mille sept cent vingt-cinq actions sans désignation de valeur, toutes souscrites contre espèces et à concurrence de quarante millions huit cent vingtcinq mille francs par incorporation de réserves et par prélèvement sur le report à nouveau sans création d'actions nouvelles.

Suivant acte du vingt et un mars mil neuf cent quatre-vingt-six, le capital social a été porté à quatre cents millions de francs par incorporation de réserves et par prélèvement sur le report à nouveau sans création d'actions nouvelles.

Suivant acte du vingt-sept mars 2003, le capital a été porté à un milliard de francs par incorporation de réserves et par prélèvement sur le report à nouveau sans créations d'actions nouvelles.

Suivant acte du vingt-sept mars 2007, le capital social a été porté à trois milliards quatre cent millions de francs par incorporation de réserves et par prélèvement sur le report à nouveau sans créations d'actions nouvelles.

Suivant acte du vingt-neuf avril 2008, le capital social a été porté à trois milliards cinq cent millions de francs par incorporation de réserves et par prélèvement sur le report à nouveau sans création d'actions nouvelles.

Suivant acte du quatorze mai 2009, le capital social a été porté de trois milliards cinq cent millions à sept milliards de francs par apport en numéraire de deux milliards de francs par la création de dix huit mille huit cent quatre-vingt trois actions nouvelles sans désignation de valeur. La différence, soit un milliard cinq cent millions de francs par incorporation de réserves et ce sans création d'actions nouvelles.

Suivant acte du vingt-deux avril 2010, le capital social a été porté de sept milliards de francs à treize milliards de francs par apport en numéraire de cinq milliards de francs par la création de trente huit mille cinq cent dix actions nouvelles sans désignation de valeur. La différence, soit un milliard de francs par incorporation des réserves et ce sans création d'actions nouvelles.

Suivant acte du vingt-sept mars 2015, le capital social a été porté de treize milliards de francs à quinze milliards cinq cent millions de francs par la création de dix mille sept cent vingt quatre actions nouvelles sans désignation de valeur

de réserves et par prélèvement sur le report à nouveau sans création d'actions nouvelles.

Suivant acte du vingt-sept mars 2003, le capital a été porté à un milliard de francs par incorporation de réserves et par prélèvement sur le report à nouveau sans créations d'actions nouvelles.

Suivant acte du vingt-sept mars 2007, le capital social a été porté à trois milliards quatre cent millions de francs par incorporation de réserves et par prélèvement sur le report à nouveau sans créations d'actions nouvelles.

Suivant acte du vingt-neuf avril 2008, le capital social a été porté à trois milliards cinq cent millions de francs par incorporation de réserves et par prélèvement sur le report à nouveau sans création d'actions nouvelles.

Suivant acte du quatorze mai 2009, le capital social a été porté de trois milliards cinq cent millions à sept milliards de francs par apport en numéraire de deux milliards de francs par la création de dix huit mille huit cent quatre-vingt trois actions nouvelles sans désignation de valeur. La différence, soit un milliard cinq cent millions de francs par incorporation de réserves et ce sans création d'actions nouvelles.

Suivant acte du vingt-deux avril 2010, le capital social a été porté de sept milliards de francs à treize milliards de francs par apport en numéraire de cinq milliards de francs par la création de trente huit mille cinq cent dix actions nouvelles sans désignation de valeur. La différence, soit un milliard de francs par incorporation des réserves et ce sans création d'actions nouvelles.

Suivant acte du vingt-sept mars 2015, le capital social a été porté de treize milliards de francs à quinze milliards cinq cent millions de francs par apport en numéraire avec création de dix mille sept cent vingt quatre actions nouvelles sans désignation de valeur.

Suivant acte du 30 mars 2016, le capital social a été réaffirmé et maintenu à quinze milliards cinq cent millions de francs sans souscription contre espèces et sans création de nouvelles actions, mais par incorporation de réserves.

La proposition est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée, de même que les modifications des statuts comme ci-dessus.

Resolutions

Annual General Meeting held on 30 March 2016

The Annual General Meeting of Shareholders of the Banque de Crédit de Bujumbura held on March 30, 2016 takes the following resolutions:

Report of the Board of Directors to the Annual General Meeting

The Annual General Meeting unanimously adopts the report of the Board of Directors to the Annual General Meeting of Shareholders for the fiscal year ending on 31 December 2015.

Report by the Statutory Auditor to the Annual General Meeting

The Meeting unanimously adopts the report of the statutory Auditor for the fiscal year ending on 31 December 2015.

Approval of the annual accounts closed on 31 December 2015

The annual accounts for the fiscal year ending on 31 December 2015 were unanimously adopted by the Annual General Meeting of Shareholders as they have been approved by the Board of Directors.

Allocation of income from the fiscal year ending on 31 December 2015

The result for distribution amounting to 5 189 554 112 BIF after incorporation of retained

earnings from the prior year, the Shareholders' General Meeting resolves to allocate it as follows:

	In BIF
Allocation to the legal reserve	518 000 000
Allocation to the available reserve	2 500 000 000
Gross dividend	2 169 000 000
Balance brought forward	2 554 112

Discharge to be granted to the Directors and the Statutory Auditor

The Chairman put the discharge to be granted to the Directors and the Auditor to the vote.

The management of the Directors for the fiscal year ending on 31 December 2015, on the one hand and the duties performed by the Auditor for the same fiscal year, on the other hand are unanimously approved, and discharge is granted to them by the Annual General Meeting.

Statutory appointments.

6.1. Definitive election and term renewal of Director Mr Abderrazzak ZEBDANI (from BOA Group)

The Annual General Meeting elects Mr. Abderrazzak ZEBDANI as Director of the Banque de Crédit de Bujumbura, to replace Mr Mohamed Bennani, who resigned, for a four-year term. The term of office of Mr. Abderrazzak ZEBDANI expires at the close of the 2020 Annual General Meeting approving the accounts of the 2019 fiscal year.

6.2. Renewal of Directors' terms.

The Annual General Meeting re-elects as Directors:

- Mrs. Carole MAMAN and Mr. Thierry LIENART, mandataries of the shareholder BIO;
- Mr. Alain SIAENS and Mr. Jean-Paul COUVREUR, mandataries of the shareholder DEGROOF EQUITY S.A.;
- Mr. Evariste NAHAYO, Board Member representing OFFICE DU THE DU BURUNDI;
- Mr. Tharcisse RUTUMO, mandatary of the State of Burundi;
- Mr. Vincent de BROUWER, mandatary of BOA Group.

Their terms will expire at the close of the General Meeting of 2020 approving the accounts of the 2019 fiscal year.

Resolutions

Extraordinary General Meeting held on 30 March 2016

The Extraordinary Shareholders' General Meeting of March 30, 2016 takes the resolutions below:

- 1. The Extraordinary Shareholders' General Meeting reaffirms and maintains the capital increase to BIF 2.5 billion as it was decided at the Extraordinary Shareholders' General Meeting of 27 March 2015, but without subscription against cash and without creation of new shares, the transition from a share capital of BIF 13 billion to a share capital of BIF 15.5 billion by incorporation of reserves.
- 2. The Extraordinary Shareholders' General Meeting decides to amend consequently the Articles 5 and 6 of the Bank's bylaws as follows:

AMENDMENT OF ARTICLES 5 AND 6 OF THE BYLAWS:

Former Articles (after EGM of 27 march 2015)

Article 5 :

The share capital is set at fifteen billion five hun—dred million francs, the word "franc" meaning the currency of legal tender in Burundi. It is made up of one hundred and sixty six thousand seven hundred and forty-two registered shares, each with a value of one out of one hundred and sixty six thousand seven hundred and forty two in the assets of the company and enjoying the rights and benefits defined by these Bylaws.

Article 6:

Upon incorporation, by deed of 20 June nineteen hundred and sixty-four, the capital was fixed at fif¬ty million of Burundi francs and fully paid up, half in cash and the other half by contribution

Amended Articles

Article 5:

The share capital is set at fifteen billion five hundred million francs, the word "franc" meaning the currency of legal tender in Burundi. It is made up of **one hundred and fifty six thousand and eighteen** registered shares, each with a value of one out of **one hundred and fifty six thousand and eighteen** in the assets of the company and enjoying the rights and benefits defined by these Bylaws.

Article 6:

Upon incorporation, by deed of 20 June nineteen hundred and sixty-four, the capital was fixed at fif¬ty million of Burundi francs and fully paid up, half in cash and the other half by contribution

of the entire assets of the Burundi-based limited liability corporation "BANQUE DU CONGO".

This capital was increased to seventy-five million Burundi francs by incorporation of reserves without creation of new shares, by deed of 20 July nineteen hundred and seventy-six.

Reduced to fifty-six million one hundred and fifty-seven thousand one hundred eighty-seven Burundi francs and reported immediately to seventy-five million Burundi francs, following deed of the twelfth of October one thousand nine hundred and seventy-eight, it was increased to one hundred million Burundi francs by incorporation of reserves, without creation of new shares, by deed of 30 November nineteen hundred and seventy-eight.

By deed of 25 July nineteen hundred and eightyfive, the share capital was increased to one hundred fifty million francs by the creation of two thousand six hundred shares without value designation, all subscribed against cash and up to forty-six million one hundred thousand francs by incorporation of reserves, without issuance of new shares.

According to deed of 17 March nineteen eightythree, the share capital was increased to two hundred million francs by the creation of six thousand three hundred shares without value designation, all subscribed against cash and up to thirty-six million seven hundred and seventy thousand francs by incorporation of reserves and by deduction from retained earnings, without creating new shares.

By deed of 30 April nineteen eighty-five, the share capital was increased to three hundred million francs by the creation of nineteen thousand seven hundred twenty-five shares without value designation, all subscribed against cash and up to forty million eight hundred twenty-five thousand francs by incorporation of reserves and by deduction from retained earnings without creating new shares.

Per deed of 21 March nineteen eighty-six, the share capital was increased to four hundred million francs by incorporation of reserves and by deduction from retained earnings without creating new shares.

According to deed of 27 March 2003, capital was increased to one billion francs by incorporation of reserves and by deduction from retained earnings without creation of new shares.

of the entire assets of the Burundi-based limited liability corporation "BANQUE DU CONGO".

This capital was increased to seventy-five million Burundi francs by incorporation of reserves without creation of new shares, by deed of 20 July nineteen hundred and seventy-six.

Reduced to fifty-six million one hundred and fifty-seven thousand one hundred eighty-seven Burundi francs and reported immediately to seventy-five million Burundi francs, following deed of the twelfth of October one thousand nine hundred and seventy-eight, it was increased to one hundred million Burundi francs by incorporation of reserves, without creation of new shares, by deed of 30 November nineteen hundred and seventy-eight.

By deed of 25 July nineteen hundred and eightyfive, the share capital was increased to one hundred fifty million francs by the creation of two thousand six hundred shares without value designation, all subscribed against cash and up to forty-six million one hundred thousand francs by incorporation of reserves, without issuance of new shares.

According to deed of 17 March nineteen eightythree, the share capital was increased to two hundred million francs by the creation of six thousand three hundred shares without value designation, all subscribed against cash and up to thirty-six million seven hundred and seventy thousand francs by incorporation of reserves and by deduction from retained earnings, without creating new shares.

By deed of 30 April nineteen eighty-five, the share capital was increased to three hundred million francs by the creation of nineteen thousand seven hundred twenty-five shares without value designation, all subscribed against cash and up to forty million eight hundred twenty-five thousand francs by incorporation of reserves and by deduction from retained earnings without creating new shares.

Per deed of 21 March nineteen eighty-six, the share capital was increased to four hundred million francs by incorporation of reserves and by deduction from retained earnings without creating new shares.

According to deed of 27 March 2003, capital was increased to one billion francs by incorporation of reserves and by deduction from retained earnings without creation of new shares.

By deed of 27 March 2007, the share capital was increased to three billion four hundred million francs by incorporation of reserves and by deduction from retained earnings without creation of new shares.

Per deed of 29 April 2008, the share capital was increased to three billion five hundred million francs by incorporation of reserves and by deduction from retained earnings without creating new shares.

Deed of 14 May 2009, the share capital was increased from three billion five million to seven billion francs by cash contribution of two billion francs by the creation of eighteen thousand eight hundred eighty-three new shares without value designation. The difference, one billion five hundred million francs, by incorporation of reserves and without creation of new shares.

According to deed of 22 April 2010, the share capital was increased from seven billion francs to thirteen billion francs by cash contribution of five billion francs by the creation of thirty eight thousand five hundred and ten new shares without value designation. The difference, one billion francs, by incorporation of reserves and without creation of new shares.

In accordance with deed of 27 March 2015, the share capital was increased from thirteen to fifteen billion five hundred million francs by creation of ten thousand seven hundred and twenty-four new shares without value designation.

By deed of 27 March 2007, the share capital was increased to three billion four hundred million francs by incorporation of reserves and by deduction from retained earnings without creation of new shares.

Per deed of 29 April 2008, the share capital was increased to three billion five hundred million francs by incorporation of reserves and by deduction from retained earnings without creating new shares.

Deed of 14 May 2009, the share capital was increased from three billion five million to seven billion francs by cash contribution of two billion francs by the creation of eighteen thousand eight hundred eighty-three new shares without value designation. The difference, one billion five hundred million francs, by incorporation of reserves and without creation of new shares.

According to deed of 22 April 2010, the share capital was increased from seven billion francs to thirteen billion francs by cash contribution of five billion francs by the creation of thirty eight thousand five hundred and ten new shares without value designation. The difference, one billion francs, by incorporation of reserves and without creation of new shares.

In accordance with deed of 27 March 2015, the share capital was increased from thirteen to fifteen billion five hundred million francs by cash contribution with the creation of ten thousand seven hundred and twenty-four new shares without value designation.

By deed of 30 March 2016, the share capital was reaffirmed and maintained at fifteen billion five hundred million francs without subscription against cash and without creation of new shares, but by incorporation of reserves.

I. NOTE SUR LES PRINCIPALES REGLES COMPTABLES

La BCB est engagée dans le processus d'adoption des normes IFRS afin de se doter d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board.

1. BASE DE COMPTABILISATION

Les états financiers sont préparés en vertu du principe de continuité d'exploitation selon la méthode conventionnelle du coût historique en conformité avec les normes comptables et les normes de la réglementation bancaire applicable.

2. ENREGISTREMENT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Les produits d'exploitation bancaire sont constitués principalement d'intérêts et de commissions sur crédits accordés et sur placements d'excédents de trésorerie, de produits des opérations de trésorerie et interbancaires ainsi que des opérations diverses. Généralement ces intérêts et commissions sont comptabilisés pour leur montant couru et échu.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Comptabilisation initiale

Les immobilisations sont enregistrées initialement à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables.

Evaluation ultérieure

Une immobilisation corporelle peut être évaluée selon deux méthodes :

- le modèle du coût: correspond au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.
- le modèle de la réévaluation: correspond à sa juste valeur à la date de la réévaluation diminuée du cumul des amortissements ainsi que du cumul des pertes de valeur ultérieures. La juste valeur correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

Règles d'amortissement

46

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif diminué par la valeur résiduelle, celle-ci correspond au prix actuel de l'actif tenant compte de l'âge et de l'état estimés de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité. L'amortissement d'un actif corporel s'étend sur la durée d'utilité qui correspond à la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les méthodes et les durées d'amortissement doivent être revues périodiquement par l'entreprise, et en conséquence, les dotations aux amortissements de l'exercice en cours et des exercices futurs doivent être réajustées. Même si la juste valeur de l'actif comptable est supérieure à sa valeur comptable, on comptabilise l'amortissement et ceci tant que la valeur résiduelle ne dépasse pas sa valeur comptable.

Perte de valeur

Une perte de valeur est le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur doivent être appréciés à chaque clôture.

Options retenues par la BCB

- Comptabilisation Initiale : La BCB a opté pour la méthode du coût.
- Évaluation ultérieure : La BCB a opté pour la méthode de réévaluation.
- Durée d'amortissement :
 - Les immeubles : la BCB a adopté un plan d'amortissement basé sur la durée d'utilité qui correspond à la période pendant laquelle la banque s'attend à utiliser ces actifs. L'amortissement de ces immeubles reflète le rythme de consommation des avantages économiques futurs conformément à la norme IAS 16. Suite à une expertise d'immobilisations corporelles, la banque a procédé à leur amortissement sur base de la durée d'utilité ainsi que les avantages économiques futurs par les experts immobiliers.
 - Les autres actifs immobiliers: Les autres valeurs immobilisées sont comptabilisées à leurs valeurs historiques et amorties suivant les taux en vigueur qui tiennent compte de la durée de vie raisonnable des biens comme détaillé ci-après:

- Matériel roulant : 20%

- Matériel informatique: 33%

4. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- soit en juste valeur (JV) avec variation de JV en résultat chaque année ou,
- soit au coût.

Toute option choisie doit être appliquée à l'ensemble des immeubles de placement.

Options retenues par la BCB

- Comptabilisation Initiale : La BCB a opté pour la méthode de juste valeur.
- Durée d'amortissement :

Sur base de réévaluation, la BCB a adopté un plan d'amortissement basé sur la durée d'utilité qui correspond à la période pendant laquelle la banque s'attend à utiliser ces immeubles de placement. L'amortissement de ces immeubles ne reflète pas le rythme de consommation des avantages économiques futurs conformément à l'IAS 40. Suite à une expertise d'immobilisations corporelles, la banque a procédé à leur amortissement sur base de la durée d'utilité ainsi que les avantages économiques futurs par les experts immobiliers.

Les réévaluations sont effectuées avec une régularité suffisante pour s'assurer que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la fin de la période de reporting.

5. IAS 38 « IMMOBILISATIONS INCORPORELLES »

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire et sans substance physique.

Elle est:

- identifiable : afin de la distinguer du Goodwill;
- **contrôlée :** si l'entreprise a le pouvoir d'obtenir les avantages économiques futurs découlant de la ressource sous-jacente et si elle peut également restreindre l'accès des tiers à ses avantages.

Comptabilisation initiale

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

La norme IAS 38 fait référence à 2 méthodes pour l'évaluation postérieure d'une immobilisation incorporelle :

- La méthode du coût : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.
- La réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. La juste valeur doit être déterminée par rapport à un marché actif. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

Amortissement

Toutes les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement. Une immobilisation incorporelle à durée de vie illimitée n'est pas amortie, dans ce cas précis, un test de dépréciation devra être fait à chaque date de clôture.

Le mode d'amortissement doit traduire le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Perte de valeur

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur doivent être appréciés à chaque clôture.

Option retenue par la BCB:

Amortissement

La banque a maintenu les durées dégagées par l'utilisation des taux fiscaux. Les immobilisations incorporelles de la banque sont complètement amorties.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés dans le compte de la situation financière de la société au coût utilisant la date de règlement comptable, lorsque la société est devenue une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les conventions comptables spécifiques adoptées par la banque sur les instruments financiers détenus à la date du bilan sont résumées ci-dessous:

Prêts et créances émis par la société et non détenus à des fins commerciales

Les prêts et créances, y compris les créances émis par la banque, sont comptabilisés à la juste valeur lorsque l'argent est avancé aux emprunteurs, et sont ensuite comptabilisés au coût amorti.

Investissements détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers à paiements fixes ou déterminables et à échéance fixe, où la société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance autres que les prêts et créances émis par la banque sont évalués au coût amorti.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers qui ne sont pas (a) des prêts et créances émis par la société, (b) détenus jusqu'à leur échéance, ou (c) les actifs financiers détenus à des fins commerciales sont évalués à leur juste valeur.

Perte de valeur et irrecouvrabilité d'actifs financiers

A chaque date du bilan, tous les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation.

S'il est probable que la société ne sera pas en mesure de recueillir toutes les sommes dues (capital et intérêts) selon les conditions contractuelles de prêts, des créances, ou des investissements détenus jusqu'à leur échéance comptabilisés au coût amorti, une perte de valeur ou mauvaise créance s'est produite. La valeur comptable de l'actif est réduite à sa valeur recouvrable estimée soit directement, soit par l'usage d'un compte de provision. Le montant de la perte subie est inclus dans la déclaration de revenus pour la période.

Provisions individuelles

La BCB identifie les prêts individuellement significatifs présentant, une ou plusieurs indications objectives de dépréciation. Sur base de l'historique des paiements, la banque apprécie la capacité du client à honorer les paiements contractuels du principal et des intérêts, le taux et la durée de recouvrement.

Si une perte sur un actif financier comptabilisé à la juste valeur (la valeur recouvrable est inférieure au coût d'acquisition initial) a été comptabilisée directement en capitaux propres et il y a des preuves objectives que l'actif est déprécié, la perte nette cumulative qui avait été comptabilisée directement en capitaux propres est retirée de capitaux propres et comptabilisée dans le compte de résultat de la période, même si l'actif financier n'a pas été décomptabilisé.

Passifs financiers

Après la comptabilisation initiale, l'entreprise évalue tous les passifs financiers, y compris les dépôts des clients autres que les passifs détenus pour des fins commerciales à leur coût amorti. Les passifs détenus à des fins commerciales (passifs financiers acquis principalement dans le but de générer un profit à court terme des fluctuations de prix ou de la marge du revendeur) sont ensuite évalués à leur juste valeur.

7. COMPENSATION

Les actifs et passifs financiers sont compensés et comptabilisés au bilan à la valeur nette lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser, et il y a une intention de régler sur une base nette ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

8. LES PERTES DE VALEUR

A chaque date du bilan, la banque examine la valeur comptable de ses actifs afin de déterminer s'il existe une indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée et une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable.

9. PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées lorsque la banque a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'événements passés, il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être faite

10. LE PASSIF EVENTUEL

Les passifs éventuels se posent s'il y a une obligation possible, ou des obligations présentes qui peuvent, mais ne sera probablement pas, nécessitant une sortie de ressources économiques, ou il y a une obligation actuelle, mais il n'existe aucune méthode fiable pour estimer la valeur monétaire de l'obligation.

11. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Pour le but de l'état de flux de trésorerie, les équivalents de trésorerie comprennent les soldes avec moins de 90 jours à compter de l'échéance de la fin de l'année, y compris: Trésorerie et soldes avec la Banque centrale, bons du Trésor et autres effets admissibles, les montants dus aux banques et aux opérations sur valeurs mobilières.

12. COMPARATIFS

Le cas échéant, les chiffres comparatifs ont été ajustés afin de se conformer aux changements de présentation dans l'année en cours.

13. LES PLACEMENTS

Les placements représentés par les dépôts à court et moyen terme sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ; les intérêts relatifs sont reconnus en compte de résultat lorsqu'ils sont courus.

14. TRANSACTIONS EN MONNAIE ETRANGERES

Les actifs et passifs en d'autres devises sont convertis en DTS au cours moyen de la Banque centrale à la clôture de l'exercice comptable. Les opérations journalières sont également enregistrées au cours du jour de l'opération fixé par la banque. Les gains et pertes de change sont reconnus en comptes de résultat.

15. NOUVELLES NORMES, INTERPRETATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIES

15.1. NORMES, INTERPRETATIONS ET AMENDEMENTS AUX NORMES DEJA PUBLIES APPLICABLES

Un certain nombre de nouvelles normes et amendements de normes seront en vigueur pour l'exercice ouvert après le 1 er janvier 2016 et n'ont pas été appliqués pour la préparation de ces états financiers de la Banque.

NORMES, ET OU
AMENDEMENTS :
PESTIME DES DISPOSITIONS

Date d'entrée en vigueur

Impact éventuel sur les Etats Financiers de la banque

IFRS 1 – Première adoption des IFRS

Signification de «IFRS en vigueum»: clarification quant au fait qu'une société a le choix dans ses premiers états financiers IFRS d'appliquer une norme IFRS actuellement en vigueur ou d'appliquer anticipativement une nouvelle norme IFRS publiée mais non encore entrée en vigueur applicable pour autant qu'une application anticipée soit permise.

1^{er} Juillet 2014 La Banque analyse , cas par cas, l'impact éventuel qui peut naître de l'application anticipative de chaque nouvelle norme IFRS publiée main non encore entrée en vigueur.

IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions

Modification de la définition de «condition d'acquisition des droits » (vesting condition) et de « condition de marché

50

1^{er} Juillet 2014 Pas d'impact éventuel sur les Etats Financiers de la Banque car elle ne fait pas de paiement fondésur des actions

NORMES, ET OU AMENDEMENTS : RESUME DES DISPOSITIONS	Date d'entrée en vigueur	Impact éventuel sur les Etats Financiers de la banque		
Introduction de la définition de « condition de performance » et de «conditions de service ».	1 ^{er} Juillet 2014			
Exclusion du champ d'application pour les coentreprises : clarification que la création d'un partenariat (joint arrangement) est exclue du champ d'application d'IFRS 3 dans les états financiers du partenariat lui-même.	1 ^{er} Juillet 2014			
	groupements c s à IFRS 9 – In	d'entreprises struments financiers)		
Clarification quant au fait qu'une contrepartie éventuelle (considération contingente) traitée comme un actif ou un passif dans un regroupement d'entreprises doit être évaluée à la juste valeur à chaque date de clôture.	1 ^{er} Juillet 2014	Pas d'impact éventuel sur les Etats Fi- nanciers de la Banque car la Banque ne faits pas des acquisitions d'entre- prises.		
IFRS 8 –	Secteurs opér	ationnels		
Regroupement de secteurs opération- nels : jugements dans l'application des critères d'agrégation à fournir dans les notes	1 ^{er} Juillet 2014	Pas d'impact éventuel sur les Etats Fi- nanciers de la Banque car la Banque n'a pas des différents secteurs opéra- tionnels.		
Réconciliation entre le total des actifs sectoriels et les actifs de l'entité à four- nir seulement si les actifs sectoriels sont régulièrement présentés	1 ^{er} Juillet 2014			
IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur (amendements aux bases de conclusion uniquement)				
Créances et dettes courantes : clarification quant au fait qu'IFRS 13 et les amendements à IFRS 9 et IAS 39 n'ont pas supprimés la possibilité d'évaluer les créances et dettes courantes sans	1 ^{er} Juillet 2014	-Les Créances et dettes courantes ont été évalués à leur montant nominal.		

intérêts à leur montant nominal si l'effet de l'actualisation est non matériel.

NORMES, ET OU AMENDEMENTS : RESUME DES DISPOSITIONS	Date d'entrée en vigueur	Impact éventuel sur les Etats Financiers de la banque
Clarification quant au fait que l'exception relative aux portefeuilles telle que définie dans le paragraphe 52 d'IFRS 13 est applicable aux contrats comptabilisés selon IFRS 9 ou IAS 39 sans considérer si ces contrats rencontrent la définition d'un actif ou d'un passif financier selon IAS 32.	1 ^{er} Juillet 2014	-Les Créances et dettes à long terme ont été évalués à leur juste valeur car l'effet de l'actualisation est matériel.
Clarification quant au fait que l'exception relative aux portefeuilles telle que définie dans le paragraphe 52 d'IFRS 13 est applicable aux contrats comptabilisés selon IFRS 9 ou IAS 39 sans considérer si ces contrats rencontrent la définition d'un actif ou d'un passif financier selon IAS 32.	1 ^{er} Juillet 2014	
IAS 16 – Immobilisations corpor	elles et IAS 38	– Immobilisations incorporelles.
Modèle de réévaluation – Ajustement cohérent de la valeur comptable brute et nette.	1 ^{er} Juillet 2014	La banque a adopté anticipativement cette norme dans Etats financiers clos au 31/12/2013
IAS 24 – Inform	ation relative o	aux parties liées
Principaux dirigeants : clarification quant au fait qu'une entité qui fournit des services de principaux dirigeants à l'entité publiant des états financiers (ou à sa société mère) constitue unepartie liée de cette dernière.	1 ^{er} Juillet 2014	La banque a divulguée les informations relatives aux parties liées dans les pré- sents Etats financiers.
IAS 40 – II	mmeubles de _l	olacement
Clarification quant au fait qu'IFRS 3 et IAS 40 doivent être appliqués indépen-	1 ^{er} Juillet 2014	Pas d'impact éventuel sur les Etats Fi- nanciers de la Banque car la Banque

damment pour déterminer si une transaction spécifique rencontre à la fois la définition d'un regroupement d'entreprises et d'un immeuble de placement respectivement.

52

ne fait pas des acquisitions d'entreprises.

15.2. NORMES, INTERPRETATIONS ET AMENDEMENTS AUX NORMES DEJA PUBLIES NON ENCORE APPLICABLES

À la date d'approbation des présents états financiers, les Normes et des Interprétations suivantes publiées n'ont pas été adoptées par la Banque car elles n'étaient pas encore entrées en vigueur :

NORMES, ET OU AMENDE-MENTS : RESUME DES DISPOSITIONS Date d'entrée en vigueur Impact éventuel sur les Etats Financiers de la banque

IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

Traitement de la reclassification d'un actif détenu en vue de la vente à un actif détenu en vue d'une distribution au propriétaire et vice versa, et traitement du cas où la classification comme détenu en vue d'une distribution est cessée.

1^{er} Janvier 2016 Pas d'impact éventuel sur les Etats Financiers de la Banque car la Banque ne détient pas des Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

IFRS 7 – Instruments financiers: informations à fournir

Clarification quant au fait qu'un contrat de service consiste une implication continue dans un actif transféré dans le cadre des informations à fournir. Clarification quant à l'application des amendements à IFRS 7 concernant les informations à fournir sur la compensation dans les états financiers résumés intermédiaires 1^{er} Janvier 2016 La Banque va adopter les dispositions de ladite norme dans les Etats financiers de la période clos au 31/12/2016

IAS 19 – Avantages du personnel

Clarification quant au fait que les obligations d'entités de première catégorie utilisées pour estimer le taux d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi doivent être libellées dans la même devise que les avantages à payer (donc la profondeur du marché des obligations d'entités de première catégorie doit être évaluée au niveau de la devise applicable).

1^{er} Janvier 2016 La Banque va adopter les dispositions de ladite norme dans les Etats financiers de la période clos au 31/12/2016

IAS 34 – Information financière intermédiaire

Clarification de la signification de "par ailleurs dans le rapport financier intermédiaire" et exigence de présentation de références croisées. 1 Janvier 2016 La Banque ne publie pas des informations financières intermédiaires. Aussitôt que la banque publiera les Etats Financiers intérimaires, la banque va immédiatement se conformer aux dispositions de ladite norme.

II. ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	CAPITAL	RÉSERVE LÉGALE	AUTRES RÉSERVES	GAINS LATENTS	TOTAL RÉSERVES	RÉSULTATS CUMULÉS	TOTAL
31 DECEMBRE 2013	13 000 000	4 096 000	8 167 000	1 795 027	14 058 027	2 027 486	29 085 513
IMPACT DES RETRAITEMENTS SUR LES CAPITAUX PROPRES					-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2013	13 000 000	4 096 000	8 167 000	1 795 027	14 058 027	2 027 486	29 085 513
AU 1 ^{er} Janvier 2014	13 000 000	4 096 000	8 167 000	1 795 027	14 058 027	2 027 486	29 085 513
AFFECTATION DU RÉSULTAT 2013		202	365		567	-567	-
DIVIDENDES ET TANTIÈMES					-	-1 457 417	-1 457 417
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE					-	2 012 518	2 012 518
GAINS LATENTS SUR ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE				5 754 040	5 754 040		5 754 040
IMPÔT DIFFÉRÉ SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL					-		-
AU 31 DÉCEMBRE 2014	13 000 000	4 298 000	8 532 000	7 549 067	20 379 067	2 015 587	35 394 654
AU 1 ^{er} Janvier 2015	13 000 000	4 298 000	8 532 000	7 549 067	20 379 067	2 015 587	35 394 654
AFFECTATION DU RÉSULTAT 2014		201	1 814 587		2 015 587	-2 015 587	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE					-	5 186 967	5 186 967
GAINS LATENTS SUR ACTIFS DISPO- NIBLES À LA VENTE				-264 275	-264 275		-264 275
IMPÔT DIFFÉRÉ SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL					-		-
AU 31 DÉCEMBRE 2015	13 000 000	4 499 000	10 346 587	7 284 792	22 130 379	5 186 967	40 317 346

Rapport annuel 2015

III. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2015

	31/12/2015	31/12/2014
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	5 799 140	3 342 749
AJUSTEMENT		
VARIATION EN CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES AUTRES QUE BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	-264 275	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	2 631 713	2 474 392
VARIATION DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	-2 720 753	-15 036 493
AUTRES VARIATIONS	-4 606 670	-2 300 292
VARIATION IMPÔT DIFFÉRÉ	0	0
	839 155	-11 519 644
VARIATION DES CRÉDITS À LA CLIENTÈLE	8 491 525	47 070 745
VARIATION DES AUTRES ACTIFS	24 303 366	-49 111 828
VARIATION DES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	-33 095 389	55 453 950
VARIATION DES DETTES AVEC LES BANQUES ET ASSIMILÉES	2 391 401	1 855 832
VARIATION DES AUTRES PASSIFS	5 032 048	-14 533 671
FLUX DE VARIATION NETTE DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	7 122 951	40 735 028
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES PAYÉS	415 105	75 381
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	8 377 211	29 290 765
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
VARIATION ACTIFS FINANCIERS	-21 692 610	-32 209 041
VARIATION PASSIFS FINANCIERS	407 02	907 063
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
CESSION D'IMMOBILISATION		
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-21 285 590	-31 301 978
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
AUGMENTATION DU CAPITAL		
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES ET TANTIÈMES		-1 457 417
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	0	-1 457 417
AUGM./DIMIN. NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-12 908 379	-3 468 630
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	102 485 852	105 954 482
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'ANNÉE	89 577 473	102 485 852

IV. NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS

1. Caisse, Banque de la République du Burundi (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Valeurs en caisse	9 567 853	9 835 481
Banque de la République du Burundi	33 086 743	53 760 420
Total	42 654 596	63 595 901

1.1. Valeurs en caisse (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Billets et monnaies Burundais	5 368 190	6 672 815
Billets et monnaies étrangers	4 199 663	3 162 666
Total	9 567 853	9 835 481

1.2. Banque de la République du Burundi (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Banque de la République du Burundi - Compte ordinaire en BIF	30 320 505	49 313 119
Banque de la République du Burundi - Comptes ordinaires en de-	2 766 238	4 447 301
vises		
Total	33 086 743	53 760 420

Les comptes de caisses & BRB ont connu une variation à la baisse de 20 941 305 (000 BIF) soit 32,93 % par rapport à la fin de l'exercice 2014, principalement expliquée par la diminution de la trésorerie à la Banque centrale.

2. Prêts et créances sur les banques et assimilées (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires des banques centrales, des banques et	46 922 877	38 889 951
établissements financiers à l'étranger		
Total	46 922 877	38 889 951

Comparativement à la fin de l'exercice 2014, les comptes des Prêts et créances sur les banques et assimilées ont connu une hausse de 8 032 926 (000 BIF) soit une variation à la hausse de 20,66%.

3. Prêts et créances sur la clientèle (chiffres en milliers BIF)

Prêts consentis et créances sur la clientèle

	31/12/2015	31/12/2014
Comptes à vue et comptes débiteurs de la clientèle	30 875 131	41 495 948
Crédits de trésorerie	19 191 236	27 765 322
Crédits à l'équipement	33 745 472	32 832 848
Crédits à la consommation	27 781 746	19 384 332
Crédits immobiliers	12 090 568	13 981 901
Valeurs à recevoir (clientèle)	282 145	76 347
Créances dépréciées / Dépréciations (clientèle)	3 832 138	753 263
Total	127 798 436	136 289 961

3.1. Comptes à vue et comptes débiteurs de la clientèle (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Comptes à vue	30 832 680	41 305 887
Autres comptes à vue de la clientèle	42 451	50 699
Intérêts courus à recevoir	-	139 362
Total	30 875 131	41 495 948
Crédits immobiliers	12 090 568	13 981 901

3.2. Crédits de trésorerie (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Créances commerciales	1 363 048	1 149 011
Crédits à l'exportation	6 446 774	-
Crédits de financement de marchés	927 022	2 996 538
Autres crédits de trésorerie	10 454 392	23 619 773
Total	19 191 236	27 765 322

3.3. Crédits à l'équipement (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Crédits à l'équipement aux entreprises	9 521 212	6 037 340
Autres crédits à l'équipement	24 224 260	27 241 507
Intérêts courus à recevoir	-	-445 999
Total	33 745 472	32 832 848

3.4. Crédits à la consommation (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Crédits à la consommation non affectés	27 781 746	19 384 332
Total	27 781 746	19 384 332

3.5. Crédits immobiliers (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Crédits à l'habitat	12 090 568	13 981 901
Total	12 090 568	13 981 901

3.6. Valeurs à recevoir (clientèle) (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Valeurs à l'encaissement prises à crédit immédiat	95 432	6 343
Valeurs impayées à recevoir ou à imputer	96 513	70 004
Chambre de compensation	90 200	
Total	282 145	76 347

3.7. Créances dépréciées. Dépréciations (clientèle) (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Créances pré-douteuses	144 197	388 398
Créances douteuses	7 433 562	889 545
Créances compromises	33 350 627	29 236 164
Dépréciation des créances (clientèle)	-37 096 248	-29 760 844
Total	3 832 138	753 263

Les Créances dépréciées au 31/12/2015 sont classées dans les trois catégories suivantes :

Classe	Montants	(en milliers BIF)
Créances pré-douteuses		144 197
Créances douteuses		7 433 562
Créances compromises		33 350 627
Total		40 928 386

Les prêts et les créances sur la clientele ont connu une baisse de 8 491 525 (000 BIF) au 31 décembre 2015 soit une diminution de 6% par rapport à la fin de l'exercice 2014. Cette diminution a été essentiellement causée par une augmentation des Dépréciations des créances (clientèle) de 7 335 403 (000 BIF) soit 24,65%. Ces dernières sont effectivement passées de 29 760 844 (000 BIF) au 31 décembre 2014 à 37 096 247 (000 BIF) au 31 décembre 2015.

La Banque enregistre des provisions sur créances dépréciées conformément à la Circulaire n°12 /13 relative à la classification des risques et à la constitution des provisions des banques et établissements financiers. La Direction estime que ces provisions reflètent de manière appropriée son appréciation du risque encouru.

4. Placements financiers (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Actifs financiers disponibles à la vente	186 741	186 741
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	53 714 910	32 022 300
Total	53 901 651	32 209 041

Cette rubrique a connu une hausse sensible de 21 692 610 (000 BIF), soit 67,74 %. Cette hausse est due à une hausse sensible des bons du trésor par rapport à la fin de l'exercice 2014.

5. Autres actifs (chiffres en milliers BIF)

Autres actifs	31/12/2015	31/12/2014
Valeurs reçues en pension, prêts et autres comptes débiteurs	26 873 287	49 352 931
Valeurs à recevoir (banques et assimilées)	-	830 678
Débiteurs divers	156 700	684 409
Comptes de régularisation	-384 015	59 319
Valeurs et emplois divers	77 583	99 584
Total	26 723 555	51 026 921

5.1. Débiteurs divers (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes diverses dues par le personnel	36 000	246
Divers autres débiteurs	120 700	684 163
Total	156 700	684 409

5.2. Comptes de régularisation (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	651 193	59 007
Intérêts en suspens (s'ils sont décomptés)	-1 039 291	
Comptes de liaison entre siège, succursales, et agences au Burundi	4 083	312
Total	-384 015	59 319

5.3. Valeurs et emplois divers (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Stocks de fournitures de bureau et imprimés	77 583	99 584
Total	77 583	99 584

Cette rubrique a connu une baisse de 47,62 % (soit 24 303 366 (000 BIF)) comparativement à la même rubrique à la fin de l'exercice 2014. Cette baisse est essentiellement due à la diminution du compte de « Valeurs reçues en pension, prêts et autres comptes débiteurs » (22 479 644 (000 BIF) soit 46%).

6. Immobilisations corporelles (chiffres en milliers BIF)

Description	Terrains	Immeubles	Matériels informa- tiques	Matériel, Mobilier et Autres im- mobilisations	Matériel roulant	Total
Val. brutes (01/01/2015)	4 647 498	15 107 674	8 809 448	7 529 383	2 205 747	38 299 750
Acquisitions	589 011	1 706 059	857 992	756 948	281 487	4191497
Plus-values de réévaluation	0	0	0	0	0	0
Cessions	0	-215 168	0	-1 621	0	-216 789
Moins-values de réévaluation	0	0	0	0	0	0
Total Val. brutes (31/12/2015)	5 236 509	16 598 565	9 667 440	8 284 710	2 487 234	42 274 458
Amort. Cumulés (01/01/2015)	0	2 634 199	6 288 091	3 670 479	1 265 456	13 858 225
Dotation de la période	0	541 417	1 205 682	460 516	300 284	2 507 899
Reprise sur moins-values de réévaluation	0	0	0	0	0	0
Reprises des amortis- sements sur cessions	0	0	0	0	0	0
Total amort. (31/12/2015)	0	3 175 616	7 493 773	4 130 995	1 565 740	16 366 125
Val. Nettes (31/12/2015)	5 236 509	13 422 949	2 173 667	4 153 715	921 494	25 908 333
Val. Nettes (31/12/2014)	4 647 498	12 473 475	2 521 357	3 858 904	940 291	24 441 525

7. Immobilisations incorporelles (chiffres en milliers BIF)

Description	Frais à répartir
Valeurs brutes (01/01/2015)	1 285 091
Acquisitions	19 790
Cessions	
Total Valeurs brutes (31/12/2015)	1 304 881
Amortissements Cumulés (01/01/2015)	386 401
Dotation de la période	123 813
Reprises des amortissements sur cessions	
Total amortissements (31/12/2015)	510 214
Valeurs Nettes (31/12/2015)	794 667
Valeurs Nettes (31/12/2014)	898 690

Il n'y a pas d'impôt différé calculé dans les états financiers de la Banque car les amortissements comptables appliqués ne différent pas significativement des taux appliqués par l'administration fiscale.

8. Dettes avec les banques et assimilées (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires des banques au Burundi	3 822	4 564
Comptes ordinaires des établissements financiers au Burundi	2 361 364	1 070 651
Comptes ordinaires des institutions de microfinance au Burundi	3 483 082	2 373 612
Comptes ordinaires des banques centrales, des banques et établissements financiers à l'étranger	42	8 082
Total	5 848 310	3 456 909

Cette rubrique a connu une hausse de 69 % (soit 2 391 401 (000 BIF)) comparativement à la même rubrique à la fin de l'exercice 2014. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation du compte « Comptes ordinaires des établissements financiers au Burundi » de 1 290 713 (000 BIF) soit +120,55% et du compte « Comptes ordinaires des institutions de microfinance au Burundi » de 1 109 470 (000 BIF) soit +46,74%.

9. Dettes envers la clientèle (chiffres en milliers BIF)

Dettes envers la clientèle	31/12/2015	31/12/2014
Comptes à vue et comptes créditeurs de la clientèle	259 184 251	291 587 061
Valeurs à payer (clientèle)	2 039 892	2 732 471
Total	261 224 143	294 319 532

9.1. Comptes à vue et comptes créditeurs de la clientèle (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Comptes à vue	168 910 524	202 672 864
Autres comptes à vue de la clientèle	1 823 077	897 654
Comptes d'épargne	34 967 167	29 935 055
Dépôts et comptes à terme	43 151 877	47 719 738
Dépôts de garantie reçus de la clientèle	10 331 606	8 606 587
Intérêts courus	-	1 755 163
Total	259 184 251	291 587 061

9.2. Valeurs à payer (clientèle) (chiffres en milliers)

	31/12/2015	31/12/2014
Valeurs à payer	1 376 623	1 171 689
Chambre de compensation	663 269	1 560 782
Total	2 039 892	2 732 471

Comparé à fin 2014, les « Dettes envers la clientèle » ont connu une diminution globale de 33 095 389 (000 BIF), soit 11,24%.

10. Autres passifs (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Valeurs données en pension, emprunts et autres comptes	2 685 251	830 000
créditeurs		
Créditeurs divers	2 750 911	2 617 026
Comptes de régularisation	4 844 319	1 801 407
Total	10 280 481	5 248 433

Les autres passifs ont connu une augmentation de 5 032 048 (000 BIF) au 31 décembre 2015 soit une augmentation de 95,87% par rapport au 31 décembre 2014. Cette augmentation est essentiellement due à une hausse des Comptes de régularisations de 3 042 912 (000 BIF) au 31 décembre 2015 soit une augmentation de 168,92%.

11. Provisions (chiffres en milliers BIF)

Provisions	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour risque de crédit inscrites au passif	1 984 714	5 108 102
Provisions pour risques et charges (hors risque de crédit)	3 237 635	2 835 000
Total	5 222 349	7 943 102

Cette rubrique a connu une baisse de 34,25 % (soit 2 720 753 (000 BIF)) comparativement à la même rubrique à la fin de l'exercice 2014. Cette baisse est essentiellement due à une reprise des provisions pour risque de crédit inscrites au passif.

12. Capitaux propres (chiffres en milliers BIF)

CAPITAUX PROPRES	31/12/2015	31/12/2014
Capital	13 000 000	13 000 000
Réserves	14 845 587	12 833 069
Gains sur actifs disponibles à la vente	7 284 792	7 549 067
Résultat de l'exercice (Cfr rappr. cpte de résultat)	5 186 967	2 012 518
TOTAL CAPITAL ET RESERVES	40 317 346	35 394 654

12.1.Réserves (chiffres en milliers)

	31/12/2015	31/12/2014
Autres réserves	4 499 000	4 298 000
Diverses autres réserves	10 344 000	8 532 000
Résultat non distribué ou report à nouveau	2 587	3 069
(créditeur ou débiteur en -)		
Total	14 845 587	12 833 069

Cette rubrique a connu une hausse de 14 % (soit 4 922 692 (000 BIF)) comparativement à la même rubrique à la fin de l'exercice 2014.

13. Intérêts et produits assimilés (chiffres en milliers)

La Banque présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées» la rémunération déterminée selon la méthode du taux d'intérêt effectif (intérêts, commissions et frais) des instruments financiers évalués au coût amorti, ainsi que la rémunération des instruments financiers en valeur de marché qui ne répondent pas à la définition d'un instrument dérivé. La variation de valeur calculée hors intérêts courus sur ces instruments financiers en valeur de marché par résultat est comptabilisée sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur opérations avec les banques et assimilées	4 316 570	3 427 316
Produits sur opérations avec la clientèle	23 542 790	23 896 382
Produits sur opérations sur instruments financiers	3 977 527	3 547 914
Total	31 836 887	30 871 612

13.1. Produits sur opérations avec les banques et assimilées (chiffres en milliers)

	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts sur comptes ordinaires de la Banque de la	-	5
République du Burundi		
Intérêts sur comptes ordinaires des banques et assimilées	9 330	16 812
Intérêts sur valeurs reçues en pension, prêts&autres comptes	266 288	392 874
débiteurs		
Intérêts sur titres de créances émis par les banques et assimilées	4 040 952	3 017 625
Total	4 316 570	3 427 316

13.2. Produits sur opérations avec la clientèle

	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts sur comptes débiteurs de la clientèle	9 981 284	9 719 313
Intérêts sur crédits de trésorerie	293 709	405 699
Intérêts sur crédits à l'équipement	5 625 275	6 587 023
Intérêts sur crédits à la consommation	4 013 428	3 414 835
Intérêts sur crédits immobiliers	1 430 385	1 513 356
Commissions sur engagements de financement et de garantie	2 198 709	2 256 156
Total	23 542 790	23 896 382

13.3. Produits sur opérations sur instruments financiers

	31/12/2015	31/12/2014
Gains sur actifs financiers disponibles à la vente		4 564
Produits sur opérations de change	3 977 527	3 543 350
Total	3 977 527	3 547 914

14. Intérêts et charges assimilés

31/12/2015	31/12/2014
23 387	1 609
7 802 039	7 242 835
473 177	468 778
8 298 603	7 713 222
	23 387 7 802 039 473 177

14.1. Charges sur opérations avec les banques et assimilées

3 1		
	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts sur comptes ordinaire de la Banque de la République du Burundi	1 299	1 299
Intérêts sur comptes ordinaires des banques et assimilées	22 088	310
Total	23 387	1 609
14.2.Charges sur opérations avec la clientèle		
	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts sur comptes créditeurs de la clientèle	416 255	305 39
Intérêts sur comptes d'épargne	2 469 333	2 096 639

14.3.Charges sur opérations sur instruments financiers

	31/12/2015	31/12/2014
Charges sur opérations de change	473 177	468 778
Total	473 177	468 778

15. Commissions reçues

Intérêts sur dépôts à terme

Charges sur dettes représentées par un titre

	31/12/2015	31/12/2014
Commissions sur fonctionnement de compte	2 140 895	2 052 898
Commissions sur moyens de paiement	3 244 746	3 272 841
Autres produits sur prestations de services	35 732	49 966
Total	5 421 373	5 375 705

Cette rubrique a connu une hausse de 0,84% (soit 45 668 (000 BIF)) comparativement à la même rubrique à la fin de l'exercice 2014.

16. Produits des autres activités

	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur immeubles de placement	143 329	193 768
Reprises de provisions pour risques et charges	162 193	-
(hors risque de crédit)		
Divers autres produits accessoires	1 330 391	1 456 477
Total	1 635 913	1 650 245

17. Reprise provisions

	31/12/2015	31/12/2014
Reprises de dépréciations des créances	3 686 358	3 117 221
Récupérations sur créances amorties	3 364	13 147
Total	3 689 722	3 130 368

Cette rubrique a connu une hausse de 17,87% (soit 559 354 (000 BIF)) comparativement à la même rubrique à la fin de l'exercice 2014.

4 819 057

97 394 7 802 039 4 756 927

7 242 835

83 879

18. Charges générales d'exploitation

	31/12/2015	31/12/2014
Charges accessoires à l'activité bancaire	349 000	2 421 601
Charges générales d'exploitation	18 808 866	17 013 014
Total	19 157 866	19 434 615

18.1.Charges générales d'exploitation

	31/12/2015	31/12/2014
Charges de personnel	8 488 629	6 454 255
Impôts et taxes	3 229	3 675
Charges liées aux locaux	2 203 680	2 298 288
Honoraires et prestations externes	1 010 081	1 077 927
Autres charges externes	4 340 570	4 618 958
Autres charges d'exploitation	130 964	85 519
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 631 713	2 474 392
Total	18 808 866	17 013 014

Les charges générales d'exploitation ont connu une hausse de 1 795 852 (000 BIF) soit 10,55% par rapport au 31 décembre 2014.

19. Coût du risque (chiffres en milliers BIF)

	31/12/2015	31/12/2014
Dotations pour dépréciations des créances	9 118 804	9 105 445
Pertes sur créances irrécupérables	-1 838	731 426
Total	9 116 966	9 836 871

Le coût du risque recouvre la charge des dépréciations constituées au titre du risque de crédit inhérent à l'activité de la banque insi que des dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré.

BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA S.M.

www.bcb.bi & www.bank-of-africa.net



Siège/ Head Office

Mairie de Bujumbura — Boulevard Patrice Lumumba — BP 300 — Bujumbura — BURUNDI Tél.: (257) 22 20 10 04 / 05 — Fax : (257) 22 20 11 15 — Swift : BCRBBIBI — @ : <info@bcb.bi>

Centre d'Affaires / Business Centre

Siège Social -1^{er} étage - Mairie de Bujumbura - Boulevard Patrice Lumumba - BP 300 - Bujumbura Tél.: (257) 22 20 11 73 - Fax: (257) 22 20 11 15 - @: <info@bcb.bi>

Agences et Guichets de Bujumbura / Bujumbura Branches and Counters

AGENCE DU SIEGE

AMITIÉ

Avenue de l'Amitié — Bujumbura Tél.:(257) 22 20 11 09

BUYENZI

Avenue de la Santé — Bujumbura Tél.:(257) 22 20 11 55

CENTENAIRE

Boulevard de l'Uprona — Bujumbura Tél.:(257) 22 20 11 51

KIGOBE

Boulevard du 28 Novembre — Bujumbura Tél.:(257) 22 20 11 77

KINANIRA

Boulevard Mwezi Gisabo — Bujumbura Tél.:(257) 22 20 11 57

ORÉE DU GOLF

Boulevard du 1 er Novembre — Bujumbura Tél.:(257) 22 20 11 12

PLACE DE L'INDÉPENDANCE

Place de l'Indépendance — Bujumbura Tél.:(257) 22 20 11 44

GUICHET DU PORT DE BUJUMBURA¹

Boulevard du Port — Bujumbura Tél.:(257) 22 24 35 11

GUICHET DE LA BRARUDI 1

Boulevard du 1 er Novembre — Bujumbura Tél.:(257) 22 24 67 25

GUICHET SEP 1

Boulevard du $1^{\rm er}$ Novembre — Bujumbura Tél.:(257) 22 20 11 69

GUICHET PNUD 1

Chaussée d'Uvira — Bujumbura Tél.:(257) 22 20 11 81

GUICHET DE LA CHAUSSÉE P.L. RWAGASORE²

Chaussée P.L. Rwagasore — Bujumbura Tél.:(257) 22 20 11 04

Agences et Guichets des Provinces / Branches and Counters in Provinces

GITEGA

Province de Gitega — Avenue du Triomphe BP 158 — Gitega Tél.:(257) 22 40 22 71 / 35 78 Fax: (257) 22 40 36 88

KARUSI

Province de Karusi — Karusi Tél.:(257) 22 40 81 75 — Fax: (257) 22 40 81 47

KAYANZA

Province de Kayanza — Route Nationale 1 BP 4 — Kayanza Tél.:(257) 22 30 55 95 — Fax: (257) 22 30 57 68

KIRUNDO

Province de Kirundo — Place du Marché BP 39 — Kirundo Tél.:(257) 22 30 46 64 — Fax: (257) 22 30 46 65

MAKAMBA

Province de Makamba — Makamba Tél.:(257) 22 50 82 47 — Fax: (257) 22 50 82 48

MUYINGA

Province de Muyinga — Route Nationale 6 BP 44 — Muyinga Tél. & Fax:(257) 22 30 67 14

NGOZI

Province de Ngozi — Route Nationale 6 BP 43 — Ngozi Tél.:(257) 22 30 21 12 — Fax: (257) 22 30 20 20

NYANZA-LAC

Province de Makamba — Route Nationale 3 Nyanza-Lac Tél.:(257) 22 50 60 95 — Fax: (257) 22 50 60 96

RUGOMBO

Province de Cibitoke — Route Nationale 5 Rugombo Tél.:(257) 22 20 11 60

RUMONGE

Province de Bururi — Route Nationale 3 BP 19 — Rumonge Tél. & fax :(257) 22 50 43 15

RUTANA

Province de Rutana — Rutana Tél.:(257) 22 50 51 78 — Fax: (257) 22 50 51 80

RUYIGI

Province de Ruyigi — Ruyigi (257) 22 40 60 78 — Fax: (257) 22 40 60 76

GUICHET DE GIHOFI³

Province de Rutana — Route Nationale 8 — Gihofi Tél.:(257) 22 50 70 15

³ Rattaché à l'Agence de Rutana





¹ Rattachés à l'Agence du Siège

² Rattaché à l'Agence de l'Amitié